

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-2-37)

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 19 septembre 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

Les Allemands sont aux portes de Kiev (Lire en page 3)

Me Henry Torrès, le "Canada" et l'amiral Darlan

Le "Canada" revient à la charge — Même s'il se fût agi de M. Léon Blum... — "Radio-Canada" demandera-t-il des explications à Me Henry Torrès?

Le Canada de ce matin revient sur l'affaire Torrès. Il débute par l'énonciation d'une erreur de fait que tout le monde peut facilement constater. Il dit en effet:

A propos de la relation donnée par M. Torrès d'un discours compromettant de l'amiral Darlan, le Devoir écrivait donc mardi: (...) nous ne prétendons pas que ce récit est un faux: nous disons seulement que, tel quel, il ne serait accepté par aucun tribunal. Nous n'imaginons pas que le Canada pense autrement.

Or, l'on n'a qu'à se reporter à notre texte pour voir que ce n'est pas à la relation donnée par Me Torrès que se rapportait ce bout de phrase, mais à la pièce que le Canada avait extraite des News of Belgium.

Le Canada nous a lu d'un oeil par trop distrait. Ou serait-il, comme tel autre, victime du démon de l'erreur de fait?

La distraction est d'autant plus regrettable qu'entre le texte des News of Belgium et celui de Me Henry Torrès il y a, ainsi que les lecteurs du Canada l'ont pu noter, de profondes différences.

Le texte des News of Belgium ne parle ni du Maroc, ni de la Tunisie, ni de l'immunité de l'Angleterre qui résulterait nécessairement de la politique dite de collaboration; il ne parle point davantage de la politique religieuse d'Hitler, dont, d'après le texte Torrès, l'amiral aurait fait une apologie indirecte; il ne parle pas non plus des curés bretons auxquels, toujours d'après le texte Torrès, l'amiral aurait donné des coups d'épingle.

Les différences sont nombreuses et ne manquent pas d'importance: elles sont d'autant plus remarquables que les News of Belgium et Me Henry Torrès s'accordent à dater de la même façon vague: mai 1941, les déclarations présumées de l'amiral et à dire qu'elles viennent de l'Ecole d'Uriage. (Au fait, l'amiral Darlan a-t-il, en mai 1941, visité l'Ecole d'Uriage? Nous avons nos raisons pour poser cette question.)

Mais de leur source: relation d'un réfugié belge, qu'on ne nomme pas, qui répéterait les déclarations d'un élève de l'Ecole d'Uriage, qu'on ne nomme pas davantage (on peut avoir d'excellentes raisons pour ne pas nommer ces témoins, mais l'anonymat subsiste avec le double ouï-dire), les News of Belgium n'ont tiré qu'un texte fort bref, tandis que, de sa source qu'il n'indique d'aucune façon, Me Henry Torrès a fait jaillir une substance aussi copieuse que suspecte.

Le Canada paraît vouloir faire glisser le débat sur le terrain des sentiments et des opinions politiques. Il dit en effet:

Nous pensons que le Devoir, qui s'est érigé lui-même en tribunal dans cette affaire, se serait montré moins scrupuleux et plus crédule si — par exemple — le discours de l'Ecole d'Uriage avait été rapporté à Montréal par un autre que M. Torrès et attribué disons à M. Léon Blum...

D'abord, nous ne nous sommes pas érigé en tribunal. Nous avons simplement demandé à l'avocat qui produisait à la radio officielle un texte d'une grande importance d'en indiquer la source, de dire les motifs qui lui faisaient croire à l'authenticité de ce texte. Et nous avons marqué les raisons qui nous faisaient nous-même formuler cette demande.

Le Canada croit que nous nous serions montré moins scrupuleux et plus crédule si — par exemple — le discours de l'Ecole d'Uriage avait été rapporté à Montréal par un autre que M. Torrès et attribué disons à M. Léon Blum...

Nous ignorons si la personne et les sentiments de Me Torrès ou de l'amiral Darlan ont compté pour quelque chose dans l'attitude du Canada, mais nous sommes sûrs que, même si M. Léon Blum eût été en cause, nous n'aurions point gâché une pareille pièce.

Et cela, pour une quantité de raisons, aussi simples, aussi fortes les unes que les autres.

La première, c'est que, quelles que soient nos opinions sur le compte de M. Léon Blum, nous ne tenons pas ce

Juif pour un imbécile.

Nous n'aurions jamais imaginé que M. Léon Blum ait pu formuler une série de propos aussi dangereux, aussi inopportuns, aussi parfaitement combinés pour irriter tout le monde et mettre en mauvaise posture leur auteur que ceux que Me Henry Torrès attribue à l'amiral Darlan. Nous n'aurions, de la part de M. Léon Blum ou de quelque homme politique que ce soit, cru à la réalité d'un tel texte que devant d'irréfutable preuves, des preuves qui n'auraient laissé aucun doute sur son authenticité.

Le texte produit par Me Henry Torrès est l'inverse. Toutes les circonstances confirment cette impression.

On n' imagine point qu'un pareil document, s'il était authentique, n'eût suscité de protestation ni en Belgique (où, d'après les News of Belgium, il aurait été connu de quelques-uns), ni en Suisse; on n' imagine point que les services de propagande qui ne demandent qu'à attraper l'amiral Darlan ne l'eussent point monté en épingle; on n' imagine pas davantage que les journaux qui sont toujours prêts à faire état de textes sensationnels n'en eussent pas fait la matière d'articles hauts en couleur.

Ce silence général est si frappant, il est tellement significatif, que le Canada ne lui a trouvé que deux explications: la première, c'est que le discours aurait été prononcé dans une réunion secrète analogue aux caucus de nos partis politiques; la deuxième, c'est que la censure en aurait étouffé les échos. La meilleure preuve, a-t-il tranquillement écrit, que l'amiral a prononcé à Uriage "ce discours"... c'est que la double censure nazie et française en a étouffé les échos.

Ainsi, moins on aurait parlé d'un discours, plus l'on serait assuré de son existence...

Mais tout cela est fini. Si consigne de silence il y eut, cette consigne a été rompue par Me Henry Torrès. Elle l'a été de façon éclatante.

Me Henry Torrès, personnage considérable, disent ses admirateurs, a parlé à la radio officielle de notre pays. Il a jeté aux mille voix de la publicité le prétendu discours de l'amiral Darlan. Il en a fait le thème d'une harangue qui est allée éveiller chez l'un de nos camarades de l'Action catholique les échos du Quousque tandem... de Cicéron.

Toute cette éloquence est tombée dans le vide. Personne, ni chez nous, ni à l'étranger, personne, même parmi les pires adversaires de l'amiral, personne parmi ceux qui l'assimileraient volontiers à l'Iscaire, personne parmi les propagandistes les plus acharnés à le noircir, personne ne paraît avoir entendu cette cacophonie.

Personne, en tout cas, n'y semble vouloir toucher. Ce silence général, cette abstention collective ne sont-ils pas la meilleure preuve que tout le monde se méfie, que nul n'est sûr de l'authenticité de cette pièce?

En dépit du tapage qui s'est fait autour de son propre discours, Me Henry Torrès n'a pas jugé à propos d'offrir les preuves qu'on lui demandait. Il ne les a même pas fournies au Canada, qui s'efforçait pourtant de le protéger.

On a annoncé hier soir que l'orateur allait quitter Montréal. Avant de partir, il a raconté aux auditeurs de CKAC qu'il avait connu Liautey et Mermoz (on avait dit qu'il parlerait aussi d'Einstein, mais il n'en a probablement pas eu le temps); il a raconté qu'il avait fait avec Tarascon une dure traversée, qu'au débarquement, il avait offert à son pilote une coupe de champagne, mais que celui-ci n'avait voulu accepter qu'un petit café-crème... Mais il n'a pas jugé à propos de dire où il avait pris les discours qu'il attribue à l'amiral Darlan.

Cette extrême, cette persistante discrétion doit devenir assez inquiétante, assez pénible même, pour ceux qui ont presque cautionné Me Torrès devant le public canadien.

Les directeurs de Radio-Canada particulièrement, qui se trouvent avoir, en quelque manière, associé à ses déclarations, songeront peut-être à lui demander des explications précises et directes.

Ce ne serait pas excessif.

19-IX-41

Omer HEROUX

Bloc-notes

"Par monts et par vaux"

Voici quelques mois l'Avenir du Nord commençait, sous le titre Par monts et par vaux à la suite du Roi du Nord, la publication d'une série d'articles sur le Curé Labelle, mort il y a cinquante ans cette année même. L'auteur, Mme Cécile Prévozt-Lamarre, appartient à l'une des familles les plus connues du nord de la province. Son enfance a dû être bercée par les récits qu'on fait tout autour d'elle de la vie de cet homme étonnant. Elle a eu accès à une abondante correspondance, à des collections de vieux journaux. Avec tout cela elle a bâti une étude de texte solide, grand format, c'est-à-dire, la matière d'un livre ordinaire.

Tout cela se lit avec un très vif intérêt. Il faut féliciter l'auteur de ce travail de patience et d'amour; il faut se réjouir de ce que l'Avenir du Nord ait pu servir de réunir en volume les éléments épars de ce travail. Ainsi pourra-t-il être lu, consulté, conservé par un public plus vaste encore que celui du journal.

Le Parc Derooy

Le Parc Derooy, c'est le nom que portera désormais l'un des parcs publics de Holyoke, Massachusetts, en l'honneur de Narcisse-Amédée Derooy, jeune soldat franco-américain mort à Château-Thierry pendant la dernière Grande Guerre. Deux mille personnes assistaient à l'inauguration de ce parc.

La commémoration du jeune soldat Narcisse-Amédée Derooy, mort sur le champ d'honneur en France, prouve, dit la Justice, de Holyoke, que lui, que nous tous, avons notre place dans ce pays des États-Unis. Le père et la mère de ce brave soldat vivent encore.

19-IX-41

O. H.

L'actualité

Les mauvaises herbes à St-Nicolas d'Ahuntsic

Les mauvaises herbes filent, si l'on peut dire, un mauvais coton. Je parle ces jours-ci, sous une autre rubrique, de l'herbe à poux. A Saint-Nicolas d'Ahuntsic on se préoccupe surtout de l'herbe à la puce parce qu'on est effrayé par son sans raison — des ennemis qu'elle cause aux écoliers. Près du tiers de la population scolaire totale de la localité en a souffert pendant les dernières vacances. Or s'il est une paroisse où l'on doit avoir pour les écoliers des tendresses particulières, c'est bien celle de Saint-Nicolas: l'illustre évêque qui est le patron de la paroisse, l'est

(Suite à la page six)

Le carnet du grincheux

Le Service de l'information fédéral nous fait tenir un communiqué avec ce titre et ce sous-titre: "Le chemin de Sainte-Hélène — On s'y engage généralement en septembre."

On emploie ces termes sybilliques pour prédire la fin d'Hitler. "Il — dit-on de celui-ci — il est aussi fini que Napoléon". C'est bien à souhaiter. Mais si le Service d'information continue à écrire du français de ce genre, le français, pour employer son expression, sera fini avant longtemps.

Si M. Ilsley ouvrait un cabinet de dentiste, il recruterait peu de clientèle chez ses administrés actuels. Il ne paraît pas, en effet, avoir de dispositions marquées pour pratiquer l'extraction sans douleur.

Le grand argentier ne veut pas d'inflation ni de hausse des prix, afin de pouvoir drainer vers les coffres de l'Etat toutes les économies.

La hausse des prix, il l'a sûrement, et c'est inquiétant qu'il ne s'en aperçoive pas, car rien ne nous dit que nous n'ayons pas aussi l'inflation sans qu'il s'en aperçoive davantage.

Lee Kee, gringale chinois, a avalé sa fourchette et son couteau après avoir mangé un steak dans un restaurant de Winnipeg.

Domage que Lee Kee ne soit pas dans l'armée de Chiang-Ké-Sek. Il n'en faudrait pas beaucoup pour lui pour bouffer toute l'artillerie japonaise.

Un chef ouvrier prétend qu'Adrien Arcand a dressé une estrade pour prêcher le nazisme au camp de Petawawa. Il tient ce renseignement d'un autre chef ouvrier.

L'enquête établit que cette histoire a dormi depuis n'a d'autre origine que le désir d'imiter Me Torrès qui, on le sait, se montre disposé à accueillir les oreilles ouvertes le témoignage de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours.

19-IX-41

Le Grincheux

Par la jonction de deux groupes d'armées allemandes, venant du nord et du sud, 500,000 soldats russes sont comme pris au piège — Les batteries de Kronstadt sont réduites au silence et Berlin annonce que Leningrad devra capituler — Des Niagaras de matériel de guerre à la Russie — M. Ilsley annonce des jours sombres

"De violents combats ont eu lieu devant Kiev, au cours des quelques dernières journées. L'ennemi a lancé des troupes fraîches dans la bataille et il est parvenu à percer nos lignes dans un secteur, pénétrant jusqu'à l'une des portes de la ville. La bataille continue".

Tel est l'aveu que contient le communiqué russe d'aujourd'hui. Les Allemands sont aux portes de Kiev, capitale de l'Ukraine, et la situation pour les Russes, s'il faut en croire le communiqué allemand, est encore pire. Kiev est encerclé et dans une vaste région tout autour, quatre armées russes qui représentent au moins 500,000 hommes sont prises comme dans un piège. Les Allemands disent qu'ils sont en train de les anéantir. Deux groupes d'armées allemandes, l'un venant du nord, commandé par le maréchal von Bock, l'autre venant du sud, commandé par le feld-maréchal Gerd von Runstedt, se sont rejoints à 125 milles environ à l'est de Kiev. Avant de faire leur jonction la première armée a dû traverser la rivière Desna, et l'autre, le Dnieper. C'est au confluent de ces deux rivières que se trouve située la ville de Kiev. Cette avance porte la ligne allemande à 270 milles seulement à l'ouest du prochain grand centre industriel russe, Kharkov, sur la rivière Donetz. Dès le 24 août, les Allemands avaient annoncé que les forces armées du maréchal russe Siméon Timoshenko étaient coincées entre les armées de von Bock et de von Runstedt. La nouvelle était certes anticipée mais il est évident que dès lors le mouvement d'encerclement pratiqué par les Allemands avait mine de réussir et que la situation paraissait plus que mauvaise pour les Russes. La réussite de l'encerclement était chose faite il y a maintenant six jours, ce qui explique les discours alarmistes et alarmants prononcés par le premier ministre et le ministre des Affaires extérieures d'Australie, MM. Fadden et Stewart, qui explique aussi les appels pathétiques de journaux de Londres pour le lancement par les Britanniques de forces d'invasion sur le continent européen, de manière à opérer une diversion qui soulagerait les Russes en forçant les Allemands à desserrer leur étreinte.

Le communiqué berlinois dit aussi que les batteries de Kronstadt, base navale de Leningrad, ont été réduites au silence et que la capitale soviétique devra bientôt capituler.

Les affaires russes ont donc plus que mauvaise mine. Maîtres de Kiev et de l'Ukraine, les Allemands pourront pousser leur marche en direction de région industrielle du Caucase, là où se trouvent de vastes champs producteurs de pétrole.

En Angleterre, on ne tient pas la situation pour désespérée, on considère au contraire que même refoulés bien loin à l'est les armées russes pourront se reformer et continuer la résistance mais à la condition qu'on leur porte des secours immédiats et abondants. Une dépêche de la "Presse Canadienne" mande qu'une voix autorisée vient de déclarer à Londres que ce sont des "Niagaras" de matériel de guerre qu'il faut envoyer sans retard à la Russie, si l'on veut empêcher que "la plus grande bataille de l'histoire", celle "dont dépend toute l'histoire du monde", prenne une tournure désastreuse.

Les secours anglo-américains à la Russie arriveront-ils à temps pour permettre aux Russes de tenir jusqu'à l'intervention prochaine du général Hiver?

LA QUESTION DES DETROITS

L'affaire des navires "bulgares", qui menace présentement d'ajouter à la discorde universelle, remet dans un jour cru la question des détroits, c'est-à-dire de ce fleuve marin qui constitue, entre la Méditerranée et la mer Noire, le détroit des Dardanelles (l'Hellespont des anciens), la mer de Marmara et le détroit du Bosphore. Question qui a donné lieu, au cours de la seule époque que l'on appelle les temps modernes, à de nombreuses guerres et à d'innombrables tractations diplomatiques.

Le gouvernement de Londres, ces jours-ci, invoque contre celui de Sofia (Bulgarie), et auprès de celui d'Ankara (Turquie) la "Convention de Montreux", qui est du 20 juillet 1936. Cette année-là, trois années avant l'offensive turque qui, malheureusement, dure encore, grandes puissances et autres nations civilisées s'entendaient pour permettre à la Turquie de remilitariser et de reconstituer les détroits; toutes sortes de supposées garanties internationales qui dataient d'après l'autre Grande Guerre furent abolies, une commission internationale créée à la même époque disparaissait. En d'autres termes, la Turquie reprenait sur les détroits un contrôle presque absolu, assez semblable à celui qu'elle avait eu antérieurement à la "Convention des Détroits" (1841), convention fameuse, qui devait être, quelques années plus tard, la vraie cause de la guerre de Crimée. On sait comment Anglais et Français se battirent contre les Russes et pour les Turcs, au cours de cette guerre marquée par le siège de Sébastopol, les batailles de Balaklava, la prise de Malakof. De 1841 à 1914, les détroits avaient été sous le contrôle de la Turquie, mais celle-ci ne devait pas en permettre le passage aux navires de guerre. Dès 1915, la Turquie avait partie liée avec les Empires centraux et les Alliés français et anglais entreprenaient la campagne connue de Gallipoli. La paix faite (1918), les Alliés occupèrent les détroits et, bientôt, ils cédaient à la Grèce la péninsule de Gallipoli, c'est-à-dire la rive européenne des détroits. Ceux-ci étaient en même temps démilitarisés, déclarés ouverts à toute navigation et placés sous le contrôle d'une commission internationale.

En 1923, après l'établissement d'une Turquie à l'européenne par Kemal Ataturk, ex-Kemal pacha, ce qui avait entraîné l'abolition du fez, pour les hommes, du harem et du voile, pour les femmes, la Turquie

kémaliste ayant défilé la Grèce, il y eut la "Convention de Lausanne" qui, selon ses termes mêmes, "reconnaît et déclare le principe de la liberté de passage par mer et dans les airs dans le détroit des Dardanelles". Mais cet instrument, maintenant périmé, déterminait les règles à suivre pour le passage des navires et des aéronefs de commerce et des bâtiments et aéronefs de guerre; il démilitariserait les deux rives du canal et les îles qui en commandent les issues; il confiait le contrôle de ses eaux et de ses côtes à une commission dite "Commission des Détroits", siégeant à Constantinople (maintenant Istanbul) et remplissant sa mission sous les auspices de la "Société des Nations". Contrairement à sa vieille tradition, la Russie, à cette époque, s'opposait de toutes ses forces à l'ouverture des détroits, dans la crainte qu'elle était de voir paraître des forces étrangères en mer Noire; la Grande-Bretagne, elle, favorisait l'ouverture et elle insista tellement qu'elle l'obtint. Vint, en 1936, le 20 juin, la "Convention de Montreux". La Turquie reprenait l'entière souveraineté sur les détroits, souveraineté pourtant soumise aux conditions suivantes: en temps de paix, la navigation dans les détroits est libre, même pour les navires de guerre jusqu'à concurrence de 10,000 tonnes (à l'exclusion toutefois des sous-marins et des porte-aéronefs), à la condition aussi, pour les navires de guerre, de passer pendant le jour; en temps de guerre, la Turquie étant neutre, les navires des belligérants sont exclus des détroits; le passage est cependant permis sans limitation, si la "Société des Nations" en donne l'ordre ou encore s'il s'agit de l'accomplissement d'un acte d'assistance auquel la Turquie est partie. Ce pacte devait être publié et enregistré à Genève. Dans le cas où la Turquie devenait elle-même belligérante, la navigation commerciale était fermée dans les détroits aux navires en guerre avec la Turquie ainsi qu'aux navires neutres portant des armes ou des munitions à l'ennemi de la Turquie. Le passage des navires de guerre, en cas de belligérance de la Turquie, était à la discrétion de la Turquie elle-même. Et dans le cas où la Turquie se sentirait elle-même menacée par la guerre, elle pourrait appliquer pour le passage des navires de guerre les mêmes règles que dans le cas de sa belligérance.

La Bulgarie, depuis quelques semaines, achète des navires italiens qui sont en Méditerranée ou dans la mer Egée, elle leur fait franchir les détroits sous le pavillon de sa neutralité, et ces navires rendus en mer Noire, elle les revend, soit à l'Allemagne, soit à l'Italie. Ce qui est de nature à fort indisposer la Grande-Bretagne et aussi la Russie. La Grande-Bretagne, par son ambassadeur auprès du gouvernement d'Ankara, a représenté à ce dernier que la Bulgarie n'est plus une nation neutre mais belligérante, en guerre, non pas avec la Grande-Bretagne ou la Russie, mais avec deux alliés de la Grande-Bretagne, la Yougoslavie et la Grèce. La Grande-Bretagne demande donc que les détroits soient fermés aux navires de la Bulgarie, en vertu de la "Convention de Montreux".

Il reste à savoir maintenant quelle attitude va prendre la Turquie, coïncée qu'elle est, de toutes parts, par des belligérants d'une certaine puissance, la Grande-Bretagne et la Russie, l'Allemagne et l'Italie, qu'elle est aussi par une nation qui ne lui a jamais voulu grand bien, la Bulgarie, sympathisante et presque l'alliée de l'Allemagne.

La question des détroits se pose donc toujours.

AUTRE DISCOURS DE M. ILSLEY

Le ministre des Finances, M. Ilsley, a porté la parole, hier, devant le congrès que la "Canadian Chamber of Commerce" tient au club de Montebello. Décidément, le ministre n'est pas homme à vouloir inspirer aux contribuables canadiens un optimisme désordonné. Il a redit de façon bien nette que la présente activité des affaires, le "boom", n'est pas la prospérité, qu'il ne faut pas s'y tromper: "Au vrai, nous allons traverser des temps mauvais et des jours sombres. Avant que nous soyons sortis de cette guerre, nous devons réduire et réduire encore notre train de vie, le réduire jusqu'à ce que chacun d'entre nous ressente très vivement le coût économique de la guerre. Nous devons travailler dur et travailler pendant de longues heures avec peu de bénéfices; nous devons être heureux de faire collaborer à la victoire une partie de nos salaires et de nos profits. Nous ne devons plus vivre comme d'habitude et faire des affaires comme d'habitude tant que la guerre ne sera pas finie et que la victoire n'aura pas été remportée... Nous avons de plus en plus de raisons de croire en la victoire finale... mais, — et l'on ne saurait trop insister sur ce point, — ça serait de l'optimisme faux et dangereux que de s'imaginer que, quoi que nous fassions, la fin est proche et que la victoire est assurée".

M. Ilsley a aussi annoncé que le gouvernement est déterminé à mettre fin à la hausse des prix qui se produit présentement au pays: "Bien que ce ne soit pas ici l'occasion pour indiquer des mesures spécifiques, je peux vous dire que les choses ne s'en iront pas à la dérive. Nous avons le fondement sur lequel un système efficace de contrôle des prix peut être édifié. Nous avons des agences établies et qui ont l'autorité pour obtenir la stabilité des prix".

Les agences en question sont assurément les divers organismes de contrôle qui existent déjà pour toutes sortes de choses, en fait pour à peu près toute chose. Quelles mesures nouvelles prendront-ils pour protéger le public consommateur et en même temps pour obliger ce même public à moins consommer? L'avenir le dira. On peut être toutefois d'avance assuré qu'il s'agira autant de réduire la consommation que de fixer les prix. M. Ilsley vient de le dire une fois de plus, les Canadiens ne doivent pas continuer de vivre comme d'habitude. C'est la guerre. — E. B.

19-IX-41

M. Hanson et M. King

Le premier ministre déçoit un peu ses auditeurs

Le chef du gouvernement ne lève qu'un coin du voile sur le futur de notre effort de guerre — On sait, cependant, qu'il nous faudra aller jusqu'à "l'effort suprême" — Mais quel est-il? — On ne peut manquer de constater combien le voyage de M. Hanson à Londres est de nature à embarrasser le gouvernement du Canada — Manque de tact — Ce qui se passerait au camp de Cornwall — L'enrôlement par intimidation pour service outre-mer — Une enquête s'impose pour dissiper les rumeurs si elles n'ont pas de fondement ou, si elles en ont, pour rectifier la situation

(Par Leopold RICHER)

Ottawa, 19-IX-41. — C'est triste à admettre, mais il n'y a presque pas lieu de commenter l'allocation que M. Mackenzie King a prononcée à la radio mercredi soir pour clôturer la semaine de la reconquête. Le premier ministre a exposé de nouveau ce qu'il croit être une thèse de tout repos qui correspond,

dans l'ensemble, à l'inspiration de fond d'à peu près tous les discours que les hommes publics prononcent de ce temps-ci. Le texte de M. King a déçu non nombre de ses auditeurs qui s'attendaient à des vues originales sur la situation européenne et à des révélations concernant le cours prochain de la politique canadienne. M. King a toutefois lancé

un nouvel appel aux États-Unis. D'après lui, il faut que toutes les forces du monde libre soient jetées sans retard dans la mêlée si l'on veut épargner au monde l'esclavage et la destruction. Le premier ministre suit donc une tactique bien arrêtée à l'endroit des États-Unis. Il entend exercer son influence pour que nos voisins interviennent le plus tôt possible dans la guerre.

Paroles à citer sans cesse De ses impressions de voyage en Angleterre, M. King a dit peu de chose. Il convient tout au plus de rapporter ici certaines paroles de M. Winston Churchill, citées par M. King, au sujet de l'effort de guerre du Canada: "Il est heureux, a dit M. Churchill, que l'effort de guerre du Canada dans le présent conflit n'ait pas encore été marqué par une bien grande effusion de sang; mais cet effort, qu'il s'agisse d'hommes, de navires, d'armes, de formations des aviateurs, de finances ou de produits alimentaires, constitue, dans la résistance de l'Empire britannique, un élément sans lequel cette résistance n'aurait pu être maintenue avec succès". Voilà une déclaration à mettre en évidence chaque fois que nos impérialistes viendront prétendre que le Canada ne fait rien pour la défense.

(Suite à la page six)

Rivalités entre militaires et civils

Un conflit se serait livré dans les coulisses pour le contrôle des industries de défense — M. Roosevelt aurait pris des mesures pour raffermir la domination des civils

Washington, 19 (A.P.) — On affirme aujourd'hui dans des milieux bien informés, que le président Roosevelt a rejeté un projet qui aurait pour effet de placer entre les mains des militaires, plutôt que des civils, une partie plus grande du contrôle des industries de défense du pays.

Le président a écarté des recommandations qui auraient étendu les pouvoirs de l'armée, et il a pris des mesures pour que les organismes du gouvernement, ou les civils, en majorité, administrent les lois et les ordonnances qui concernent l'emploi des matières premières, les priorités, le contrôle de la production et de l'exportation.

On prétend que c'est un développement important dans la lutte qui se serait livrée dans les coulisses pour le contrôle de la production et du commerce d'exportation. Ce conflit aurait été révélé après l'ordonnance du 15 septembre par laquelle M. Roosevelt a confié le contrôle de l'exportation à l'office de défense économique présidé par le vice-président Wallace.

Par cette décision le président a non seulement transféré le contrôle de l'exportation — qui était jusqu'ici dominé par l'armée — à l'organisme dirigé par le vice-président, mais il a réduit au rang d'un service subordonné dans sa présidence un civil, M. Milo Perkins.

En même temps, le brigadier général Russell L. Maxwell, qui était administrateur du contrôle de l'exportation depuis l'organisation de cet office, le 2 juillet 1940, a été relevé de cette fonction et a reçu l'ordre de retourner au ministère de la guerre.

Plus de cent autres officiers de l'armée — la plupart membres de la réserve — sont en service dans l'office de contrôle de l'exportation, mais il n'y a eu aucune décision nouvelle quant à eux.

Il paraît qu'au cours du conflit livré dans les coulisses, les membres des groupes se qualifiaient réciproquement de: "New Dealers", et de bureaucrates de l'armée. Les

premiers prétendaient que les gens de l'armée manœuvraient en vue d'étendre leurs pouvoirs jusqu'au point de contrôler la plus grande partie des industries de défense. Les militaires n'avaient toute ambition de dominer l'industrie et soutenaient que les pouvoirs de l'office de contrôle de l'exportation étaient clairement définis et n'avaient pas été outrepassés; ils n'avaient pas voulu placer leurs protégés dans un grand nombre de postes de l'organisation et se servir des circonstances pour expérimenter des "réformes".

La hausse des prix

Le gouvernement y mettra fin, dit M. Hsley — Economisons — Une période difficile

Seignior Club, 19. (CP) — M. Hsley, ministre fédéral des finances, a déclaré hier soir au congrès de la Chambre de commerce du Canada, que le gouvernement a l'intention de mettre fin à l'augmentation des prix. Il demande aux hommes d'affaires de ne pas se laisser déstabiliser par la hausse des prix et d'aider à combattre l'inflation qui peut être et sera prévenue.

Le ministre demande au public d'économiser davantage et de réduire à tout prix les dépenses superflues. Il faut aussi empêcher l'augmentation des frais de production. M. Hsley demande aussi la coopération des hommes d'affaires pour établir le contrôle sur les prix, sur la production et la distribution du matériel.

La reprise actuelle des affaires, dit le ministre, n'est pas le signe de la prospérité. "En fait, nous allons traverser une époque difficile. Avant que cette guerre ne prenne fin, nous aurons à nous imposer des restrictions jusqu'à ce que nous comprenions de façon sensible, presque tous, ce que coûte cette guerre. Nous devons travailler ferme et longtemps et n'en tirer qu'un mince profit personnel. Nous ne pouvons plus vivre comme à l'ordinaire."

Parlant des revenus fédéraux, le ministre dit qu'en avril dernier il s'attendait à retirer en tout \$1,400,000,000. Mais il croit que le gouvernement aura \$1,500,000,000, c'est-à-dire 78% de nos frais de guerre et de nos frais ordinaires.

Depuis le début de la guerre le Canada a fourni à la Grande-Bretagne pour \$905,000,000 de munitions, matières brutes et vivres, et il en fournira encore pour \$900,000,000 cette année. Ce qui signifie que le gouvernement devra obtenir rien que de ce chef \$1,800,000,000 en taxes ou emprunts.

Critiques contre MM. Churchill et King

Le groupe "America First" estime que les deux premiers ministres menacent la paix des Etats-Unis

Cincinnati, 19 (A.P.) — Au cours d'une assemblée du groupe America First, tenue ici hier soir, le sénateur Nye a dit au sujet de l'entrevue de MM. Churchill et Roosevelt sur l'Atlantique, que ces "deux hommes dans un bateau" avaient trompé les gens de leurs pays, et notamment les Etats-Unis, lorsqu'ils ont tenté de faire croire que leur victoire dans la guerre européenne assurerait la liberté des mers. Ce n'est pas la liberté des mers que l'Angleterre veut, a-t-il dit, mais ce qu'elle possède depuis longtemps: la souveraineté et la domination des mers par l'Angleterre.

Le révérend John A. O'Brien, de l'Université Notre-Dame, parlant à la même réunion, a dit que M. Roosevelt donne à pleins paniers aux Anglais l'argent durement gagné par des contribuables américains, tandis que les Irlandais ne peuvent même pas acheter d'armes convenables pour défendre leur démocratie.

Savez-vous, a-t-il ajouté, que des milliers de citoyens des Etats-Unis sont à la veille de considérer M. Winston Churchill, et son porte-parole canadien, M. Mackenzie King, comme de plus grandes menaces à la paix des Etats-Unis et à la vie des enfants d'Américains, que Adolf Hitler ou Benito Mussolini?

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

CALENDRIER

Demain: SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1941
S. Eustache et ses compagnons.
Lever du soleil, 5 h. 45.
Coucher du soleil, 6 h. 03.
Lever de lune, 4 h. 51.
Coucher de lune, 5 h. 58.

20 jours SEPTEMBRE 20 jours
Pleine lune, le 5, à 0 h. 36 min. du soir.
Dernier quartier, le 13, à 2 h. 31 min. du soir.
Premier quartier, le 27, à 5 h. 9 min. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Imprimés de deuil

MMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés au gré des familles.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'imprimerie Populaire, Limitée

480, Notre-Dame est. Montréal

Tél. 8361

Message de M. Godbout

Québec, 19 (D.N.C.) — Ne pouvant assister à l'ouverture de la Semaine sociale, le premier ministre a envoyé au R. P. Archambault, S.J., le message suivant pour être lu à la première séance:

Québec, le 18 septembre 1941.
Au président de la Semaine sociale,

Aux confédérés et auditeurs, C'est avec un infiniment de regret que je me vois dans l'impossibilité absolue, à cause d'une indisposition, d'assister à la séance d'ouverture de la Semaine sociale. J'ai prié M. le député Jacques Dumoulin de bien vouloir me représenter.

A cause du sujet de vos études, cette année, il convenait particulièrement que la Semaine sociale fut tenue à Québec, depuis toujours foyer de culture catholique. Et c'est avec orgueil que les citoyens de Québec voient aujourd'hui tant de représentants de l'épiscopat et tant d'éminentes personnalités religieuses parmi eux. C'est aussi avec reconnaissance que, comme en 1921 et en 1927, et comme cette année, vous serez toujours reçus à Québec avec respect et gratitude.

Qu'il me soit permis d'évoquer la première Semaine sociale, tenue à Montréal en juin 1920. Le sujet en était l'encyclique de Léon XIII "Requiem Novarum", qui a exercé tant de bienfaisante influence sur le sort matériel et spirituel des ouvriers du monde entier, et jusque dans les pays non-catholiques. L'un des confédérés était un jeune Oblat, alors supérieur du Scolasticat d'Ottawa, devenu depuis Son Eminence le cardinal Villeneuve. Il avait comme thème la doctrine de l'Eglise sur les grèves. J'avais assisté à la Semaine sociale de Rimouski, qui étudiait "le problème de la terre", sujet d'une constante actualité. Vous ne serez pas étonnés si je vous dis que la sûreté de la doctrine sociale de l'Eglise, aussi bien que son humanité, m'avaient profondément impressionné.

Se livrer à l'action catholique, c'est en quelque sorte vivre sa foi et inciter le prochain à la vivre aussi. A la base de notre foi, de notre religion, il y a le principe du bien de l'humanité. L'homme, l'individu, est digne de respect parce qu'il est doué d'une âme créée à l'image de Dieu. Pendant que nos armées se battent pour ce principe, qui n'exclut pas d'autres motifs de faire la guerre, il est bon que les hommes d'étude se réunissent pour débiter de l'action catholique. C'est songer à l'après-guerre et il convient d'y songer maintenant.

Le monde de demain subira des transformations qui seront épouvantables si elles ne s'inspirent pas largement des généreux principes chrétiens. C'est pourquoi il faut diffuser la doctrine de notre religion et faire en sorte que les croyants vivent leur foi. Les hommes politiques ont le devoir, eux aussi, de guider, des lumières de l'Eglise. En tenant cette année leurs rendent service aux législateurs. Car il nous sera moins facile d'éviter de tenir compte des principes que l'on rappellera pour réclamer leur application pratique.

Adélaïde GODBOUT

Le communiqué italien

Rome, 19 (A.P.) — Le haut commandement italien a publié vendredi le communiqué suivant:

"Rien de particulier à rapporter du front dans l'Afrique du Nord. L'aviation anglaise a de nouveau bombardé Bengasi et Tripoli. "En plus des avions anglais abattus, tel que rapporté hier, deux autres avions ont été descendus par nos navires de commerce en cours de navigation."

"Dans l'Afrique orientale, l'ennemi sous le couvert d'un épais brouillard a tenté une attaque sur nos positions avancées à Uolcheit. Mais grâce à l'intervention immédiate de nos troupes et de l'artillerie, l'ennemi a été mis en déroute laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille."

Les Juifs

Genève, 19 (O.N.A.) — Le gouvernement suisse a émis le Code juif, qui fixe le statut des Juifs dans ce pays et contient 270 articles. Tout contact entre Juifs et Aryens est interdit. Les Juifs devront porter l'étoile jaune de David au bras gauche.

Berlin, 19 (A.P.) — Les citoyens juifs sont sortis aujourd'hui portant de grandes étoilles jaunes sur la poitrine, du côté gauche, pour fins d'identification. Dans chaque étoile est inscrit le mot "Jude".

Les Péruviens perdent cinq hommes

Lima, Pérou, 19 (A.P.) — Le ministère des Affaires étrangères du Pérou annonce dans un communiqué que les troupes péruviennes ont perdu cinq hommes hier au cours d'une attaque des troupes équatoriennes contre des détachements péruviens, près de Piedras. Les engagements se continuent.

(Le Pérou et l'Equateur s'accusent mutuellement d'avoir violé la frontière, laquelle fait l'objet de disputes depuis un siècle).

Le général de Gaulle et la France

Londres, 19. (CP) — Au cours d'une émission radiophonique, le général Charles de Gaulle, chef de la France libre, a déclaré que toute la France se dresse dans la résistance contre l'oppression allemande. Il a dit qu'en France "l'ennemi et les traités de Vichy sont en guerre ouverte avec le peuple français". Il les a accusés de recourir "au plus atroce système d'oppression jamais vu dans l'histoire du pays".

But et programme des cours

L'Institut canadien d'orientation professionnelle nous communique: L'Institut canadien d'orientation professionnelle est maintenant affilié à l'Université de Montréal. C'est une école de formation pour les futurs conseillers d'orientation professionnelle, pour ceux qui veulent devenir des psychologues-consultants, pour les éducateurs et les éducatrices, les directeurs et les maîtres de novices, les personnes préposées à l'admission des élèves dans les écoles spécialisées et celles qui veulent s'intéresser à la sélection du personnel dans nos grandes entreprises financières ou commerciales.

L'orientation professionnelle a pour but de diriger l'enfant, généralement au sortir de l'école primaire, vers un métier ou une profession qui répond à ses goûts particuliers, à ses intérêts dominants, à ses connaissances et à ses aptitudes (physiques, manuelles, intellectuelles, morales, sociales, artistiques), sans oublier la situation de sa famille et l'état du marché du travail.

L'orientation, pour établir l'accord entre le sujet qui présente telles aptitudes et le métier qui exige telles qualités, doit connaître d'une connaissance scientifique et le sujet et le métier. Cette connaissance ne peut être obtenue que par l'emploi systématique des tests psychologiques. L'Alliance catholique des professeurs de Montréal, dans son enquête sur "les réformes de l'enseignement primaire", souligne cette nécessité lorsqu'elle demande à la presque unanimité la création d'un office d'orientation scolaire professionnelle à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Les cours auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir. Ils se donneront les uns à l'Université même, les autres au collège Mont-Saint-Louis, grâce à une heureuse entente avec l'Institut Pédagogique Saint-Georges.

Voici les cours de la première année: A l'Université: Cours de psychologie fondamentale. T. R. P. Ls-Philippe Fafard, C.S.V. Cours de physiologie. Docteur Henri Laugier.

Cours d'orientation professionnelle. M. Louis Châtel v.g.c. L'Institut Pédagogique Saint-Georges: Cours sur la psychologie de l'enfant. Frère Grégoire, F.E.C. Cours élémentaire de statistiques. Frère Luc, F.E.C.

Le programme comprend aussi des travaux pratiques en orientation professionnelle faits au bureau de l'Institut. Parallèlement, durant les trois ans, les candidats s'exerceront à faire remplir les questionnaires d'orientation, à administrer les tests et à les corriger, à compiler les résultats, à interpréter les résultats, à donner l'entier le rapport. Enfin à rédiger le rapport.

Ceux qui ont été enquêtés pendant le cas est le résultat, ils suivent les développements du cas après l'orientation trouvée et s'occupent d'une manière spéciale du placement.

Les aspirants s'adonneront à la pratique de l'adaptation et de l'évaluation des tests et à l'étude des carrières.

L'Institut délivre des crédits (un cours de 10 leçons suivi d'un examen réussi donne droit à 1 crédit) et des diplômes. Les cours durent de trois à cinq ans, selon les cas. Seuls les élèves réguliers, inscrits, sont admis aux cours. Cependant, le cours de physiologie sera ouvert au public. Les licenciés, soit en philosophie, soit en sciences naturelles, sciences sociales, pédagogie ou service social seront dispensés de certains cours. L'examen d'admission comprend des tests psychologiques.

L'inscription se fait au bureau de l'Institut du 15 au 29 septembre. Les cours commenceront le 29 septembre.

On peut obtenir des renseignements additionnels en s'adressant au directeur. Tél. R. 2414. Adresse: 4325, rue St-Hubert, Montréal.

M. Joseph Daoust fête

Deux cents personnes ont pris part hier soir à un dîner offert à l'hôtel Windsor, en l'honneur de M. Joseph Daoust, président de la maison Daoust-Lalonde & Cie Ltee, à l'occasion de son cinquantenaire dans le commerce du cuir et de la chaussure.



Compagnie de Chasse: VOTRE FUSIL et le Gin de Kuyper

L'appel de Pierre Décarv

L'audition de la cause a commencé hier

La Cour d'appel a commencé hier l'audition de la cause de Pierre Décarv, ancien registraire de la division E pour les fins de la Loi du service national.

L'appelant a été, en juin dernier, trouvé coupable de conspiration pour violer la loi qui concerne la mobilisation; le jury des assises l'a condamné à la clémence de la Cour. L'appelant demande que ce verdict soit cassé.

Selon la poursuite, il aurait, avec Jean Tarte et Frank Maloley, conspiré pour retarder l'appel de plusieurs Syriens à faire leur service militaire, et aurait reçu d'eux des sommes qui atteindraient \$1,500 à \$1,800. Tarte doit subir son procès bientôt, et Maloley s'est avoué coupable.

Mes Aimé Geoffroy et John Ahern représentent l'appelant et Mes Philippe Brail et Gerald Fautou occupent pour la Couronne. Le tribunal est composé de sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'appel, et de MM. les juges Hall, Walsh, Saint-Jacques et Francoeur.

Me Ahern a prétendu, en résumant les faits de la cause hier, que les délais n'avaient pas été obtenus de Décarv à la demande de Tarte. A certaine occasion Tarte avait parlé à Décarv d'un jeune Syrien dont le père était malade, au dire même de Décarv. On lui avait accordé un délai. Ce délai a-t-il été accordé par Décarv ou par la Commission composée de M. le juge Trahan, du Dr Barr et de M. Félix Messier? Décarv ne s'en souvient pas. Le délai a été accordé, le 17 décembre 1940, et la Commission a siégé ce jour-là.

Dans son témoignage, Tarte a affirmé qu'il avait partagé avec Décarv l'argent qu'il avait reçu des Syriens. Cependant, la seule fois que Décarv avait rencontré Maloley avec Tarte, il est en preuve que Tarte avait défendu formellement à Maloley de mentionner quoi que ce fut à Décarv au sujet des cas d'exemption. "Voilà une étrange conspiration, a fait remarquer Me Ahern. Trois hommes sont accusés de faire une chose, et l'un d'eux au second de ne pas parler de quoi que ce soit au sujet du but de leur conspiration au troisième membre de la même conspiration."

L'enquête a établi que lorsque Décarv a été requis de préparer la liste des jeunes hommes qui faisaient défaut l'examen médical et au camp militaire, il a présenté une liste complète. Néanmoins, la procédure était lente: il fallait attendre les rapports des commandants des camps à l'officier général du district militaire, et le registraire devait attendre ces rapports. Lorsque la police s'est présentée pour demander des dossiers au bureau du registraire, elle n'a pas eu de peine pour les obtenir.

Tarte et Décarv avaient été des amis intimes depuis plusieurs années. Cela a commencé à changer au cours du mois d'avril 1941. On peut expliquer cela par le fait que vers cette date, la Commission des ligues avait demandé à Tarte de démissionner comme avocat de la Commission à cause de certaines irrégularités ou manœuvres frauduleuses de sa part. C'est Décarv qui avait demandé à Tarte sa démission et ce dernier avait refusé.

C'est après cet incident que Tarte avait dit à Maloley qu'il partageait l'argent des Syriens avec Décarv. Le procureur de l'appelant a ajouté que la preuve démontrait que ce n'était pas Décarv qui tenait les minutes des séances de la Commission des exemptions militaires. M. le juge Trahan s'en occupait personnellement.

On trouvera ailleurs dans le Journal d'aujourd'hui un compte rendu de la séance de ce matin au cours de laquelle la Cour a continué l'audition de cette cause.

Prédications de M. l'abbé Saey

Ce soir vendredi, de 7 h. 30 à 10 h., en l'église de Saint-Irénée, coin des rues Atwater et Delisle, M. l'abbé Saey prêchera un passage de saint Jean Chrysostome, où le Docteur de l'Eglise prend contre les matérialistes, les sensuels et les raisonneurs de tous les temps, la défense de la vraie vie chrétienne, de la pauvreté et de la mortification, mais de la pauvreté et de la mortification en actes, vécues, passées dans les vies, pratiquées tous les jours par les chrétiens de cœur, les véritables, les authentiques. Prêtres, religieux et laïcs sont invités.

Couvre-feu de trois jours

Vichy, 19 (A.P.) — Le commandant des troupes allemandes en France, le colonel-général Heinrich von Stuelpnagel, a déclaré qu'il ne permettra pas plus longtemps que la vie des militaires allemands soit menacée par des assassinats. Au nombre des nouvelles restrictions sévères, énoncées pour enrayer l'épidémie d'attentats déclenchée le 23 août, il y aura un couvre-feu de trois jours, à commencer demain soir samedi. Dans le département de la Seine, qui englobe la ville de Paris, la circulation devra cesser de 9 heures du soir à 5 heures du matin, et tous les théâtres, restaurants et autres endroits d'amusement devront fermer leurs portes à 8 heures du soir. Les violateurs de cette mesure seront arrêtés et détenus comme otages. Les Allemands patrouilleront toutes les rues.

En imposant le règlement du couvre-feu pour trois jours, le général von Stuelpnagel a dit que la majorité de la population française a conscience de ses devoirs, mais que "les agents payés des puissances"

ces antiallemandes, les éléments communistes criminels", cherchent à semer le désordre entre les troupes d'occupation et les Français. L'expansion de cette mesure dépendra des Français. Il a ajouté qu'il n'hésitera pas à appliquer "les mesures les plus dures" dans l'accablant de sa tâche. Sa déclaration a été publiée dans tous les journaux de Paris ce matin.

SOURDS

Venez essayer le nouvel appareil Acousticon avec tube vacuum. Ecrivez ou téléphonez afin de recevoir une brochure explicative. Nous avons des représentants dans toute la province. Démonstrations GRATUITES chaque jour de 9 A.M. à 5 P.M.

ACOUSTICON

INSTITUTE OF MONTREAL
1395 avenue, rue Sainte-Catherine
HARBOUR 6717

LA SAPINIERE

VACANCES DANS UN DECOR D'AUTOMNE
Situé directement sur le lac, à Val-David, à 55 miles au nord de Montréal, à 1055 pieds d'altitude, chalet idéal en bois rond, vastes et accueillantes foyers, 40 chambres, baignoires privées, endroit idéal pour votre superbe décor d'automne et de l'air tonique des Laurentides. Golf, tennis, chasse, alpinisme, canotage, spécialité de la table: dinde et poulet frais rôtis, ces volailles engraissées sur les lieux mêmes.

J.-L. DUFRESNE, gérant.
La Sapinière, Val-David, P.Q.
Renseignements complets: Tél.: MONT. 8197

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

Antoine Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
37 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
DEMANDE
ALBERT FOURNIER
534 ST-CATHERINE EST MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

44 D UN NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif, et Steno. Machines à Additionner, Calculatrices, Protecteurs de Chèques, Papiers, etc., etc.
Canada Dactylographs Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 6968 R.-T. Armand, prop.

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LOURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A. Bernier et ses fils. Fondée en 1892
C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE
Importateurs de tissus et toiles
Spécialités pour Communautés religieuses
459 St-Sulpice Tél.: BE. 2531-2

COMPTABLES

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.L.C.
Jean Valiquette, C.A., L.L.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Georges Bernier, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
39, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

Chartré, Samson & Cie

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Successeurs de LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie
Maur. Chartré, C.A. Maur. Samson, C.A.
Jacques LaRue, C.A. E. Desjardis, C.A.
J.-Paul Gauthier, C.A. E. Harry Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. Gérard Marceau, C.A.
P.-Emile Brunet, C.A. Lucien P. Bégin, C.A.
Lionel Roussin, C.A. Jacques Angers, C.A.
G. Frank Laferty, C.A. R.-A. Rondeau, C.A.
Dollard Huot, C.A. Raym. Fortier, C.A.
Albert Gagnon, C.A. J.-Paul LaSalle, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.R.N.
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES

P.-A. GAGNON

P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables Agréés
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

COMPTABLES

Hurtubise & Hurtubise

Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOUR 1553

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER Limitée

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

RUSSIE

Quatre armées russes encerclées; 500,000 hommes en péril

Berlin annonce des succès en Ukraine et devant Leningrad

Pertes russes: 3,600,000 hommes; pertes allemandes: 402,865—Les batteries de Kronstadt réduites au silence

Les Allemands sont aux portes de Kiev, dit Moscou.

Toute l'histoire du monde dépend de la bataille en cours — Si la Russie était battue — Leningrad en feu

Berlin, 19. (AP.) — Le haut-commandement allemand affirme aujourd'hui que deux groupes d'armées allemandes qui ont contourné Kiev dans des avances convergentes ont établi une liaison à 125 milles plus loin en Ukraine et encerclé quatre armées russes qu'elles sont en train d'anéantir.

Le grand quartier général du chancelier Hitler a publié aujourd'hui toute une série de bulletins extraordinaires pour annoncer des succès en Ukraine et devant Leningrad où les Allemands prétendent avoir réduit au silence les batteries de la grande forteresse de Kronstadt qui défend l'ancienne capitale du côté de la mer. Le journal du chancelier Hitler, le "Völkischer Beobachter", réclame la capitulation de Leningrad: il exprime l'espoir que la population de la ville, qui est maintenant soumise au bombardement de l'artillerie comme à celui de l'aviation, va se rendre.

L'un des bulletins extraordinaires évalue à plus de 3,600,000 hommes les pertes des Russes en morts et en prisonniers. Il affirme que plus de 1,800,000 soldats russes ont été faits prisonniers et que le nombre des morts est encore plus élevé. Le haut-commandement allemand donne pour la première fois des chiffres touchant ses propres pertes. Il affirme que ces pertes s'élèvent à venir au 31 août, soit pendant les deux premiers mois de la guerre, à 402,865 hommes qui se répartissent comme suit: armée — 84,354 morts, 292,690 blessés, 18,921 disparus; aviation — 1,542 morts, 3,980 blessés, 1,378 disparus.

Cette affirmation allemande de profondes avances en Ukraine qui mettrait en péril quatre armées russes — dont les effectifs pourraient s'élever jusqu'à 500,000 hommes — signifie que Kiev même, la capitale de l'Ukraine, se trouve isolée dans une vaste poche par les troupes allemandes qui ont franchi la Desna au nord et le Dnieper au sud. Cette avancée aurait mené les troupes allemandes à quelque 150 milles du grand centre industriel de Kharkov sur la Desna. Le bulletin allemand dit que ces avances ont permis la jonction du groupe d'armées du feld-marschal Fédor von Bock, commandant de l'armée allemande du centre, et du groupe d'armées du feld-marschal Gerd von Rundstedt, qui commande dans le sud, et que cette jonction s'est effectuée il y a six jours.

Le haut-commandement allemand dit que c'est la prise de Gomel à l'est de Dnieper, qui a servi de tremplin pour cette opération d'encerclement. Cette avancée avait donné aux Allemands une tête de pont à l'ouest du cours supérieur de la Desna, au front du centre, au-dessus de son confluent avec le Dnieper à Kiev. "A la suite de la bataille de Gomel, dit le communiqué allemand, des forces puissantes ont avancé contre le cours supérieur et le cours inférieur de la Desna afin de forcer le passage de la rivière par une bataille acharnée. De là, l'attaque s'est poursuivie vers le sud afin d'établir une jonction avec les forces qui avaient franchi le Dnieper des deux côtés de Kremenichou, dans des conditions difficiles sur un front de 120 kilomètres et qui attaquaient en direction du nord."

Les Allemands prétendent en outre que leurs bombes et leurs obus ont réduit au silence les batteries de Kronstadt. Située sur l'île de Kotlin, dans le golfe de Finlande, Kronstadt constitue la principale base de la flotte russe. Ses canons dominent le chenal de 23 pieds de profondeur qui amène les navires à Leningrad, 20 milles plus à l'est. Les Allemands auraient dressé leurs batteries sur la rive sud de la baie de Kronstadt et leur artillerie aurait coopéré avec les avions de plongée pour réduire au silence les canons de la forteresse insulaire, ce qui paraît indiquer que les Allemands seraient d'abord en possession de fortifications d'Oranienbaum, qui se trouvent sur la terre ferme, au sud de Kronstadt. Les Finlandais, qui possèdent le meilleur poste d'observation sur la côte, à 10 milles seulement au nord de Kronstadt, rapportent qu'une fumée épaisse a enveloppé les batteries russes de la forteresse avant qu'elles cessent le feu. Les observateurs finlandais ajoutent cependant que la grande cathédrale et les nombreuses cheminées d'usines de l'île que Pierre-le-Grand a enlevée aux Suédois en 1703 sont encore debout.

Moscou, 19 (C.P.). — L'office d'information soviétique a annoncé de bonne heure ce matin que les forces allemandes qui assiègent Kiev avaient pénétré jusqu'à l'une des portes de la ville. "De furieux engagements, dit le bulletin soviétique, se sont déroulés devant Kiev pendant ces derniers jours. L'ennemi a lancé à l'attaque des unités fraîches et a réussi à percer nos lignes en un secteur, pénétrant jusqu'à l'une des portes de la ville. La bataille se continue."

Kiev, l'antique capitale de l'Ukraine, est la troisième en importance des villes de la Russie soviétique et

compte une population de 850,000 âmes. Elle possède d'importants hauts-fourneaux et d'autres usines. Elle est située à 500 milles au sud-ouest de Moscou en ligne droite et à 300 milles au nord du port assiégé d'Odessa. Les Allemands ont contourné la ville par le nord et le sud lorsque leur attaque de front s'est heurtée à une résistance obstinée.

Le bulletin russe de ce matin dit que les Allemands ont perdu 112 avions dans la journée du 16 septembre tandis que les Russes n'ont perdu eux-mêmes que 29 appareils. Pour le reste, le bulletin de ce matin emploie la phrase coutumière en disant que la lutte s'est poursuivie sur toute l'étendue du front.

Voici maintenant le texte du dernier bulletin soviétique, celui de midi:

"Au cours de la nuit, nos troupes ont contribué à combattre sur toute l'étendue du front. Des combats particulièrement intenses se sont déroulés en direction de Kiev. Nos avions ont frappé des coups contre les troupes ennemies et les avions ennemis à leurs aérodromes."

Londres, 19 (C.P.). — Dans les cercles anglais bien informés, on dit que les Russes seront en état de tenir en campagne une forte armée même si la menace allemande contre le bassin de la Desna et le grand centre industriel de Kharkov devient un fait accompli.

On admet que la perte des mines de charbon et de fer des aciéries et autres établissements industriels de l'Ukraine, constitue un dur coup pour l'effort de guerre soviétique, mais on insiste sur le fait que les Russes possèdent d'autres sources de ravitaillement de sorte que ces pertes ne réduiront pas gravement leur résistance. Quelques-unes de ces sources d'approvisionnement se trouvent dans l'Oural, dans le centre de l'Asie ainsi que dans les régions de Moscou et de Leningrad. Ces établissements industriels supplémentaires fonctionnent sur une échelle croissante et il semble que les Russes se soient préparés économiquement à des éventualités comme celles qui se sont produites par suite des vicissitudes de la guerre.

Dans les cercles bien informés on dit qu'il ne paraît pas faire de doute que les Allemands se dirigent vers Kharkov et Rostov, à l'embouchure du Don, qui se jette dans la mer d'Azov. Ces grandes villes constituent toutes deux d'importants centres du point de vue des communications et des transports. On a cependant l'impression à Londres que même si les Allemands coupent la ligne de chemin de fer Moscou-Kharkov, la grande artère vers le sud de la Russie, les Russes pourront encore utiliser d'autres lignes qui passent au sud et au sud-est de Moscou.

Londres, 19 (C.P.). — Un informateur autorisé a déclaré hier que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis doivent promptement déverser un Niagara de matériel de guerre en Russie pour compenser les pertes soviétiques et empêcher une issue désastreuse aux Allemands "la plus grande bataille de l'histoire".

L'issue de la bataille, dit-il, est actuellement en suspens. Il a ajouté que Hitler lancerait probablement une offensive de paix séparée et il a signifié l'avertissement que si les Russes n'obtiennent pas du matériel, ils pourraient se trouver forcés de déposer les armes.

"Toute l'histoire du monde, dit-il, dépend de l'issue de cette bataille". Même si la Russie est battue, a ajouté l'informateur, la Grande-Bretagne poursuivra la lutte, "mais notre tâche deviendra alors beaucoup plus dure".

Disant que les pertes sur le front oriental atteignent des proportions "astronomiques", l'informateur a dit que les renseignements disponibles indiquent qu'à la fin d'août les Allemands avaient perdu 2,000,000 d'hommes et les Russes 3,000,000.

Discutant des moyens disponibles pour faire tenir promptement à la Russie une aide matérielle, il a dit que la Grande-Bretagne avait trouvé en Iran un bon chemin de fer dont la voie est de même largeur que celle des voies anglaises ainsi qu'une route qui pourrait être transformée en une ligne de ravitaillement pour les Soviétiques.

Il a indiqué que les pertes en chars d'assaut comptaient parmi les plus durs coups que les Russes eussent reçus. Les Allemands réparent les chars d'assaut qu'ils ont capturés, dit-il, et les remettent en usage dans leurs offensives.

La seule aide vraiment efficace que peuvent apporter la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dit l'informateur, ce sont les approvisionnements.

Helsinki, 19 (A.P.). — Des dépêches militaires finlandaises affirment aujourd'hui que les incendies à Leningrad ont pris une telle ampleur qu'on peut les apercevoir à l'œil nu du territoire finlandais en plein jour.

Berlin, 19 (A.P.). — L'agence DNB rapporte aujourd'hui de Bucarest, que le général Joanitzio,

Hommage au juge Rodolphe De Serres

Ses collègues et de nombreux avocats ont fait son éloge ce matin au nouveau palais de justice

Les juges des différents tribunaux à juridiction criminelle, ainsi que de nombreux avocats présents ce matin au nouveau palais de justice, ont rendu hommage au juge Rodolphe De Serres, tragiquement disparu hier, au cours d'une partie de pêche au lac des Deux-Montagnes.

Au début de l'audience, en troisième chambre de la Couronne, Me Paul Hurteau fit un brillant éloge du disparu. Me Hurteau, qui s'adressait au juge C.-E. Guérin, siégeant à ce tribunal, déclara qu'il avait appris avec peine la disparition si subite du juge De Serres. Il ajouta que tous avaient déjà eu l'occasion d'apprécier ses qualités d'homme et de juge, malgré sa courte carrière sur le Banc. Me Hurteau fit ressortir aussi, en terminant, la gloire que le juge De Serres avait fait rejaillir sur la race canadienne-française alors qu'il combattait sur les champs de bataille durant la première grande guerre.

En termes émus, M. le juge Guérin a exprimé à son tour les sympathies de la magistrature. Il a souligné que le juge De Serres avait un grand cœur et était doué d'une sensibilité extraordinaire et qu'il était d'un dévouement à toute épreuve envers ses amis.

Dans les autres cours, les juges Jules Desmarais, F.-T. Enright, Amédée Monnet, Gustave Marin, J.-C. Langlois et Maurice Tétreau ont également fait l'éloge du défunt. Plusieurs avocats, dont Mes Faho Monet, Jacques Fournier, René Thibierge, Omer Lévesque, Paul-H. Lévesque, René Degers, John et James Crankshaw, Paul Desj, Joseph Cohen et plusieurs autres ont aussi parlé en termes de regrets et seph Cohen et plusieurs autres ont

Verdict d'"accident" probable

Un verdict d'"accident probable" a été rendu ce matin en cour du coroner par le Dr Pierre Hébert, coroner-adjoint, dans le cas du juge Rodolphe De Serres, trouvé noyé hier après-midi dans le lac des Deux-Montagnes. Un seul témoin fut entendu en relation avec cette affaire. M. Emilien Lamoignon, de St-Eustache, qui aide la victime à prendre place dans l'embarcation. Peu de temps après, M. Lamoureux, voyant que l'embarcation était vide, s'y rendit et constata que le juge De Serres était tombé à l'eau. M. Lamoureux trouva une note sur laquelle les mots suivants étaient écrits: "Notifiez la police". Il était environ 11 h. 30 quand le juge De Serres quitta sa résidence pour prendre place dans l'embarcation. Le corps fut repêché une trentaine de minutes plus tard.

Convention de l'Union Nationale à Huntingdon

La convention de l'Union nationale pour le choix d'un candidat dans l'élection complémentaire du 6 octobre prochain dans Huntingdon aura lieu ce soir à Huntingdon, au palais de justice, à 9 h., heure avancée.

Gordon-Campbell Smythe a été exécuté ce matin

Pour le meurtre de J.-B. Beaudry

Gordon Campbell Smythe, 42 ans, qui demeurait à Verdun, a été pendu ce matin à la prison commune de Bordeaux, pour le meurtre de Jean-Baptiste Beaudry, son propriétaire. Beaudry fut trouvé assassiné dans la cave du domicile de Smythe le 9 septembre 1939. Smythe avait subi deux procès aux Assises. Il obtint aussi plusieurs grâces. En défense, on tenta de le déclarer aliéné mais des médecins légistes en décidèrent autrement dans leur témoignage et il dut subir ses procès. Un peu après huit heures ce matin, le drapeau qui flottait au mât de la prison indiquait que l'exécution avait eu lieu.

Deux communistes fusillés

Vichy, 19 (A.P.). — Les Allemands annoncent que deux communistes ont été fusillés ce matin en châtiment de manifestations à Paris contre les autorités occupantes.

On annonce aussi que la section parisienne du tribunal d'Etat chargé de juger les personnes non directement coupables mais inspiratrices de l'opposition a commencé à fonctionner. Des procès de communistes se déroulent à Paris, à Amiens, à Boulogne et à Clermont-Ferrand.

Des professeurs de philosophie de Vitré, France occupée, ont été envoyés dans un camp de concentration pour propagande antinationale.

Le maire suppléant, M. Victor Lévesque, a inauguré le "tag-day" de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, ce matin. Mlle Monique Bruneau a présenté au procureur une corbeille de fleurs, à cette occasion. Les conseillers Savignac et Gince étaient présents dans le bureau du maire.

500,000 Français libérés

Paris. — On annonce que 500,000 prisonniers français ont été libérés par les autorités allemandes, c'est-à-dire le quart du chiffre total des Français internés en Allemagne.

Le lieutenant-colonel Nolan est promu du grade de major; il était précédemment substitut du juge-avocat général dans le district militaire no 13, Calgary. Il est un ancien boursier Rhodes de l'Université d'Oxford au début de la Grande Guerre et s'enrôla comme simple soldat dans l'armée britannique.

Prise de Poltava

BERLIN, 19 (A.P.). — Le haut commandement allemand réclame aujourd'hui la prise de Poltava. Poltava est un centre ferroviaire à 200 milles à l'est et un peu au sud de Kiev. Cette ville n'est qu'à 80 milles du grand centre minier de Kharkov, la principale ville du nord-est de l'Ukraine.

Développements dans le nord de la ville

Les conseillers du nord de la ville, MM. J.-H. Brien, Hervé Rodrigue et Joseph Benoit, ont invité hier les journalistes à visiter les développements dans le quartier Ahuntsic. Un de leurs principaux projets serait la construction d'une longue promenade, le long de la rivière des Prairies, en partant du pont d'Ahuntsic, vers l'est, sur une distance de plus de 1,500 pieds.

Dans cette partie de la rivière, la rive, sur une largeur de cinquante pieds, appartient à la Montreal Island and Power et avait été achetée lors de la construction du barrage. La rive est élevée d'une vingtaine de pieds à cet endroit et fournirait un point de vue ravissant.

En plus, des groupes d'entrepreneurs sont à construire des résidences et à aménager les rues, en y tenant compte des nécessités de l'urbanisme. On a commencé les travaux, rue Durham, où les arbres, avec garages, etc. On y aménage les façades en pierres irrégulières, pour qu'elles cadrent avec le feuillage des arbres.

On projette aussi l'aménagement d'un groupe de maisons-jardins sur un terrain avoisinant et qui sert de terrain de jeux temporaire.

Parmi les personnes présentes se trouvaient MM. J.-Z. Gauthier, architecte, Camille Gratton, Sylvio La Chapelle et autres.

Les échevins veulent aussi que le service d'autobus de la rue Saint-Hubert qui arrête présentement à Crémazie soit prolongé directement jusqu'au boulevard Gouin.

Le Roi et la Reine visitent les troupes canadiennes

Londres, 19. — Le roi et la reine ont passé la journée d'hier au milieu des troupes canadiennes en Angleterre. Les soldats de la troisième division, reconnus comme les mieux entraînés qui soient jamais arrivés en Angleterre, ont exécuté une impressionnante démonstration d'adresse militaire en présence de Leurs Majestés.

Visitant pour la première fois ces unités, où toutes les parties du Canada étaient représentées, le roi et la reine ont pu voir à l'oeuvre les fantassins canadiens en tenue de campagne manœuvrant sur des terrains où plusieurs milliers de meilleurs soldats de l'Empire se sont entraînés à la guerre.

Pour les petits salariés

La Commission municipale étudie présentement les rajustements de salaire à apporter aux employés municipaux, pour compenser l'augmentation du coût de la vie depuis les derniers douze mois. La grande question reste de trouver les fonds suffisants. On croit toutefois que l'on pourra donner les augmentations aux petits salariés, pour le moment.

M. Cléophas Bastien présidera

M. Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Godbout, présidera la convention libérale du comté de Saint-Jean-Napierville, qui aura lieu lundi soir prochain, dans la salle du Sacré-Coeur, à Saint-Jean.

La convention sera suivie d'une assemblée politique.

Représentants de la ville

M. Adélard Groulx, directeur du service de santé, et M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de Montréal, représenteront la ville au congrès annuel de l'American Public Health, qui aura lieu du 14 au 17 octobre.

Mariage de danseurs de ballet

Toronto, 19 (C.P.). — La ballerine Nesta Williams, native de Toronto, et membre du corps de ballet russes de Monte-Carlo, et le danseur russe Slava Tournine, de l'Original Ballet Russe, se sont mariés, hier, à Toronto.

Prières pour la paix

Dimanche soir, M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, prendra part, comme maire, aux prières publiques qui auront lieu en faveur de la paix, à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche, sous la présidence de S. E. Mgr Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal.

Le major Nolan

Ottawa, 19 (D.N.C.). — On annonce aujourd'hui que le lieutenant-colonel H. G. Nolan, de Calgary, est nommé juge-avocat général adjoint au quartier général de la Défense Nationale.

Le lieutenant-colonel Nolan est promu du grade de major; il était précédemment substitut du juge-avocat général dans le district militaire no 13, Calgary. Il est un ancien boursier Rhodes de l'Université d'Oxford au début de la Grande Guerre et s'enrôla comme simple soldat dans l'armée britannique.

L'affaire Décaré

Le témoignage de Tarte est-il corroboré?

Me John Ahern plaide qu'aucun des faits invoqués par la Couronne ne constitue une corroboration contre l'appelant — Il demande à la Cour d'appel de casser le verdict

La Cour d'appel a continué ce matin l'audition de l'appel de Pierre Décaré, ancien registraire pour le service national.

Me John Ahern, un des avocats de l'appelant, a terminé son plaidoyer sur les faits, et Me Aimé Geoffrion, qui occupe aussi pour l'appelant, a commencé son plaidoyer sur le droit.

M. Ahern a examiné chacun des faits que la Couronne a invoqués comme corroboration du témoignage de Me Jean Tarte, et il a conclu que dans aucun cas il n'y a eu de corroboration, que le verdict n'est pas celui que pouvaient rendre des hommes raisonnables, et il a demandé à la Cour d'acquiescer l'appelant.

La Couronne a fondé ses arguments de corroboration du témoignage de Tarte sur les dossiers de neuf jeunes Syriens. Dans trois cas: Joseph et William Tabah, et L.-M. Courcy, ces gens n'étaient pas appelables pour faire leur service. Deux avaient 25 et 26 ans respectivement et l'autre avait eu 21 ans en mars 1940.

Donc pour ces trois, il est manifeste que Tarte et Maloney ont berné ces gens, les ont fait payer alors qu'ils n'étaient pas appelables. Si Décaré était coupable, il lui aurait été facile d'envoyer des avis à ces trois hommes, pour corser l'affaire, quitte à dire ensuite si c'était nécessaire, que les avis avaient été envoyés par erreur. Or aucun des trois n'a rien reçu d'avis.

La Couronne dit que les conspirateurs préféraient se faire payer avant l'envoi d'un avis, parce que c'était plus facile à arranger; mais en fait, dans les cas des personnes appelables et pour lesquelles on prétend qu'il y a eu conspiration de Décaré, elles ont toutes reçu leurs avis. Cette prétention de la Couronne n'est donc pas établie par les faits.

Dans le cas de Paul Courcy, une requête a été faite à la Commission par un avocat qui n'était pas Jean Tarte, et c'est la Commission qui a accordé l'ajournement à février 1941. Maloney dit que pour ce cas il n'a pas payé Tarte, et Tarte dit qu'il ne se souvient pas du cas de Paul Courcy. Là non plus, rien dans les faits n'atteint l'appelant.

Pour trois cas: Emile Souaid, Waddeh Courcy et Shatilla, la Couronne reproche à Décaré de n'avoir pas pris de poursuites contre ces trois hommes qui n'ont pas répondu aux avis. D'après la plainte Décaré lui aurait accordé des ajournements, mais au procès la Couronne s'est bornée à lui reprocher de ne les avoir pas poursuivis.

Or ces trois Syriens n'ont pas été inquiétés par l'accusé parce que ce dernier avait reçu des instructions de ne pas poursuivre ceux qui faisaient défaut de répondre à l'avis. Il y avait environ 2,000 jeunes gens qui avaient fait défaut, et le ministère fédéral avait donné instruction à Décaré de ne pas les poursuivre. Il y a des documents produits à cet effet, et on n'a pour suivi aucun de ces délinquants. Les autorités fédérales recommandaient d'aller tranquillement, de ne pas soulever le public, de ne pas faire de publicité autour de cela. A deux reprises on a donné instruction à Décaré de ne rien faire au sujet des délinquants, et une troisième fois on lui a seulement dit de donner à la police les cas des avis qui étaient adresses, afin que la police retrouve les adresses de ces gens, mais rien de plus.

Il n'y a donc rien, dans le fait que Décaré n'a pas poursuivi ces trois hommes, qui soit de nature à corroborer le témoignage de Tarte. Décaré a fait rapport qu'il avait envoyé 14,276 avis; qu'il n'avait reçu que 12,186 certificats; il en manquait donc plus de 2,000 et seulement 342 lettres étaient revenues pour mauvaise adresse. D'ailleurs il n'aurait pas dans les fonctions de l'appelant de prendre des procédures contre les délinquants.

Maurice Shamy et Paul Courcy ont obtenu des ajournements jusqu'au mois de février 1941. La Couronne voit dans le fait que ces deux individus ne sont pas allés faire leur service au mois de février, un indice de la culpabilité de Décaré. Elle cite des cas où les ajournements ont été accordés et où les gens sont ensuite allés faire leur service.

On a pris les dossiers qu'on a pu les honnêtes, et on a mis les dossiers des Syriens en regard, et on a dit: dans les dossiers honnêtes les gens sont allés faire leur service après l'expiration du délai accordé. Et les Syriens n'y sont pas allés.

Il y avait là une première injustice. D'abord dans six cas, la comparaison ne valait pas: trois n'étaient pas appelables, et trois autres étaient délinquants et n'étaient pas demandés ni obtenus d'ajournements. Les trois non appelables ne pouvaient pas être au camp; les trois délinquants étaient dans le cas des milliers d'autres contre lesquels le ministère ne prenait pas de poursuites.

Pour Shamy et Paul Courcy, qui avaient obtenu des ajournements, la comparaison pouvait valoir. Mais s'ils n'ont pas été appelés en février 1941 c'est que les conditions des appels en service avaient été modifiées dans l'intervalle. Jusque là on appelait les gens de 21, 22, 23 et 24 ans. Par la proclamation du 25 février 1941 on a décidé

de n'appeler que ceux qui avaient eu 21 ans après le 1er juillet 1940.

Shamy avait 24 ans et n'était plus appelable. Paul Courcy avait eu 21 ans en mars 1940, et dans les instructions du ministère on précise de n'appeler que ceux qui avaient eu 21 ans le ou depuis le 1er juillet 1940. A l'expiration de leur ajournement ils n'étaient donc plus appelables, selon les instructions du ministère à Décaré.

Ce que la Couronne a dit au jury à ce sujet, en comparant les cas des autres ajournés à ceux des Syriens n'était donc pas fondé.

Un autre point de corroboration invoqué par la Couronne était injuste et peut-être encore plus grave. On a pris les dossiers dits honnêtes où il y avait eu des ajournements, et on a mis en comparaison les dossiers des jeunes Syriens, et on a dit aux jurés: Voyez, les dossiers honnêtes sont volumineux, il y a de la correspondance, plusieurs documents; dans les dossiers des Syriens il n'y a presque rien, cela prouve la culpabilité de l'accusé.

Or ce n'était pas juste. Dans le cas des trois non appelables, il ne pouvait rien y avoir de dossier. Dans le cas des délinquants, rien non plus, comme du reste dans les milliers de dossiers des autres délinquants. Une autre injustice du procédé c'est que dans les dossiers honnêtes on avait ajouté des documents postérieurs à la suspension de l'accusé comme registraire, des documents datés du mois de mai et du mois de juin 1941, alors que Décaré n'était plus registraire depuis avril.

Le juge dans sa charge au jury a mentionné cet argument des dossiers et cela a été de nature à tromper le jury. Rien dans cet argument ne pouvait avoir valeur de corroboration.

La Couronne invoque en outre le fait que dans le dossier de Shamy il n'y a même pas de demande écrite d'ajournement et y trouve une preuve de culpabilité. Or le règlement qui exigeait des demandes écrites n'est devenu en vigueur qu'en février 1941, et l'ajournement de Shamy avait été accordé antérieurement, alors que toutes les demandes d'ajournement étaient verbales. Cela aussi est donc injuste de la part de la Couronne.

On a prétendu trouver un autre point de corroboration dans le fait qu'à la formule d'ajournement de Shamy on n'indiquait pas le motif de l'ajournement. Or dans plusieurs des dossiers présentés par la Couronne comme des dossiers honnêtes, il n'y a pas non plus de motif mentionné, ce qui dispose de l'argument de la Couronne.

Aucune corroboration

Il n'y a donc dans tous ces faits aucune corroboration du témoignage de Tarte contre Décaré. Dans sa charge au jury, le juge président du procès a signalé qu'un argument invoqué par la Couronne comme corroboration pouvait ne pas en être du tout. En omettant de dire la même chose pour les autres arguments qui ne valaient pas plus, il a laissé croire au jury que celui-ci pouvait se fonder sur ces arguments pour trouver une corroboration.

L'accusé a nié tout ce qu'on lui reprochait, il a été contre-interrogé et son témoignage n'a pas été ébranlé. D'autre part les témoignages de Tarte et de Maloney se contredisent, notamment sur les montants que Maloney aurait remis à Tarte, et où il y a une différence de \$1,000, et ils se contredisent aussi sur d'autres points.

Une autre circonstance qui milite en faveur de l'innocence de l'appelant, c'est que jamais Maloney n'a parlé à Décaré de la question des ajournements en faveur des Syriens. Il a même dit qu'il n'en a pas parlé à Décaré parce que Tarte le lui a défendu. Tarte a souvent parlé à Décaré au téléphone en présence de Maloney, mais jamais il n'a mentionné le sujet.

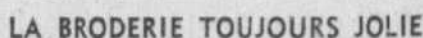
Tout cela démontre que Tarte cherchait à calmer les méfiances de Maloney, mais qu'il empêchait ce dernier de vérifier auprès de Décaré pour savoir si l'appelant donnait la protection promise par Tarte. Tarte savait que les délinquants n'étaient pas poursuivis, et il y avait des cas où les intéressés n'étaient même pas appelables.

Autre fait que la Couronne invoque contre l'accusé mais qui est plutôt en sa faveur, c'est qu'il est allé dîner chez Boujadi. S'il avait été complété avec les Syriens, il n'aurait pas voulu y aller, il ne se serait pas montré en public avec eux; sa présence le montre qu'il avait la conscience tranquille.

Quand la police fédérale est allée chercher les dossiers des Syriens, Décaré a aidé les policiers à les trouver. S'il avait été coupable, il aurait pu les détruire. S'il avait été coupable, il aurait averti Tarte de ce fait. Il n'en a rien fait, et ce n'est que le lendemain soir, quand Tarte lui a demandé s'il savait qu'un Syrien avait été arrêté, que Décaré, répondant qu'il n'en savait rien, lui a parlé de la visite des policiers.

Il n'y a donc contre l'appelant que le témoignage de Tarte, témoignage affaibli par des contradictions, et nié par l'appelant. Le témoignage de l'appelant est d'autre part appuyé par diverses circonstances de la cause.

Le verdict rendu n'est pas un verdict que des hommes raisonnables pouvaient rendre. Me Ahern a ajouté que le jury a exprimé son doute, qu'aucune preuve n'a été refusée ni contestée au procès, et qu'un nouveau procès n'apporterait donc rien de nouveau. Il a conclu en demandant à la Cour de casser le verdict.



disait jusqu'à la dernière ligne, de ces actrices célèbres, et qui ont pourtant un mari, des enfants, une vie régulière.... Voyons, elle va se calmer. Ce soir, elle déraisonne, elle voit tout en noir: trop d'émotions l'ont assaillie depuis ce matin, meltant ses nerfs à vif. Un bon dîner, une bonne nuit: demain tout ira mieux.

Et l'Impudente Josette, pour rentrer avenue Friedland, prend encore un taxi, sans songer qu'il deviendrait peut-être opportun de ménager son argent de poche

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité morale de l'éditorial incombant à M. Georges Pelletier)

M. Hanson et M. King

(Suite de la première page)

l'ense de la Grande-Bretagne. En Angleterre nos troupes sont stationnées aux endroits où elles pourront le mieux contre-attaquer l'ennemi, selon une expression employée par le premier ministre du Royaume-Uni. Ces témoignages devraient convaincre les plus difficiles critiques de l'effort de guerre du Canada.

De son programme de guerre M. King n'a pas soufflé mot. A ce point de vue on n'est pas plus avancé qu'auparavant. On ignore encore ce que le gouvernement a l'intention de faire pour accentuer l'aide canadienne. Que M. King soit décidé à augmenter notre contribution, la chose ne fait pas de doute. "Quand tout sera fini, qu'aurons-nous pu sauver du désastre, nul ne le sait, a-t-il dit. Il est essentiel que nous tentions dès maintenant un suprême effort afin de convaincre le peuple allemand qu'il ne saurait espérer vaincre. Ce suprême effort ne réussira que si tous les peuples et les hommes libres y consacrent ensemble toutes leurs forces". Le premier ministre n'a pas dit quelle forme devait prendre ce suprême effort. Mais si les mots veulent encore dire quelque chose, les Canadiens peuvent s'attendre à des lois militaires et financières beaucoup plus rigoureuses que celles qui existent déjà. Tous les ministres qui ont participé à la semaine de reconstruction ont pris la peine de préparer l'opinion publique à des mesures plus sévères. Il reste à connaître les véritables intentions du gouvernement. Il faudra bien qu'il finisse par les révéler.

Tournons-nous vers M. Hanson

Puisque M. Mackenzie King a été la discrétion même mercredi, tournons-nous du côté de M. R. B. Hanson. Son voyage en Angleterre est diversément interprété. Comme nous pouvions nous y attendre la Gazette se porte à la ressource du chef de l'opposition et prend, pour parler de l'odyssée des cinq parlementaires toriens, l'accent pieux qu'elle a d'ordinaire lorsqu'elle est en mal d'hypocrite vertueuse. La Gazette ne peut s'empêcher toute fois d'admettre que c'est la première fois qu'un chef de l'opposition, d'un dominion entreprenant le pèlerinage à Londres depuis le début de la guerre. C'est que, dans les autres dominions, les chefs d'opposition ne sont pas plus britanniques que les Anglais et pas plus impérialistes que les dirigeants de l'Empire. Dans les autres dominions, les chefs d'opposition connaissent leur devoir et ont assez de décence pour ne pas embarrasser les gouvernements de leurs pays respectifs. Il n'appartient pas à un leader de parti oppositionniste d'aller en Angleterre pour savoir quel reprocher au gouvernement qu'il désire supplanter.

D'après la Gazette ce n'est pas l'intention de M. Hanson de nuire à M. King, puisque ce dernier ne s'est pas opposé au voyage du chef

de l'opposition. Le raisonnement est pauvre. Si M. King s'était opposé à la traversée de l'océan par les cinq députés toriens, on devine que ceux-ci auraient dit et ce qu'aurait publié la Gazette et le Globe & Mail. La Gazette prétend encore que le voyage n'est pas déplacé. Puisque M. Hanson et ses collègues ne sont pas reçus avec froideur en Grande-Bretagne. Pourquoi les Anglais ne recevraient-ils pas M. Hanson avec toutes les marques de l'amitié et de la reconnaissance? Ne va-t-il pas à Londres dans le but avoué d'apprendre des autorités britanniques ce que le Canada devrait faire pour aider efficacement à la défense des îles britanniques? Les autorités anglaises ne sont pas sans apercevoir tout le parti qu'elles peuvent tirer de la course au loyalisme à laquelle se livrent les chefs des vieux partis canadiens.

Complications sérieuses à l'horizon

Ce que M. Hanson est allé faire à Londres, on le saura dès les premiers jours de la session de novembre. A ce moment-là on sera à même de voir s'il y a eu, de la part de personnages de l'extérieur, ingérence dans les affaires canadiennes. Avec son manque de tact habituel, le chef de l'opposition ne pourra pas s'empêcher de commenter son jeu. Alors il nous sera possible de comprendre certaines choses que nous n'avons jamais pu nous expliquer auparavant. Les débats, à la prochaine session, auront un intérêt particulier, à cause surtout des réactions du premier ministre lorsque le chef de l'opposition formulera certaines critiques. Jusqu'à présent, M. Mackenzie King s'est montré jaloux de ses privilèges comme premier ministre d'un pays autonome. Il lui sera difficile de souffrir qu'on lui dise ce qu'il doit faire. Si M. Mackenzie King s'aperçoit que M. Hanson a obtenu des renseignements de nature à embarrasser le gouvernement canadien, cela pourra amener des complications sérieuses.

Recrutement à base de brimades?

Dans un autre domaine, celui des camps d'entraînement des mobilisés, il se passerait des choses sur lesquelles notre confrère d'Ottawa, M. Camille L'Heureux du Droit, demande des précisions officielles. Parlant des rumeurs qui circulent au sujet des méthodes que l'on emploierait à Cornwall pour obliger les mobilisés à s'enrôler pour service outre-mer, M. L'Heureux écrit: "Pour forcer à signer ceux qui ne veulent pas s'enrôler pour outre-mer, on aurait recours à toutes sortes de pression: enlèvement de la permission de s'absenter du camp à moins de signer, tolérance de brimades à l'endroit des récalcitrants, arguments tendancieux, menaces diverses. Bref, les rumeurs qui circulent, dans le public, au sujet des méthodes utilisées au camp de Cornwall pour forcer à signer pour outre-mer ceux qui ne le veulent point, c'est que l'on soumet ces derniers à une sorte de troisième degré moral. Par crainte de représailles ou pour échapper à la ten-

sion morale exercée, les récalcitrants finiront par signer".

Une enquête est urgente

M. L'Heureux demande qu'on fasse enquête, que l'on démonte ces rumeurs, si elles ne sont pas fondées, et, si elles le sont, qu'on mette fin sans retard, dans l'intérêt de l'effort de guerre, aux agissements signalés. Que le gouvernement et les autorités militaires fassent une propagande intelligente et propre à la radio, dans la presse, dans les établissements industriels, dans les camps d'entraînement, cela se conçoit puisque le pays est en guerre. Mais il ne faut pas oublier que le Canada est entré en guerre librement, ainsi que le premier ministre le répétait à Londres dernièrement, que les Canadiens font un effort de guerre libre et volontaire, que le gouvernement s'est prononcé contre la conscription et les méthodes autoritaires d'enrôlement. Il y a des méthodes de recrutement qui sont plus détestables et vexatoires que la conscription elle-même. La *Saturday Night* de Toronto a déjà prétendu dans un article — que le *Devoir* a commenté dans le temps — que la conscription était déjà en vigueur au pays. Si ce que rapporte le confrère d'Ottawa est exact, il est grand temps que le gouvernement fédéral mette fin à cette situation.

Léopold RICHER

L'actualité

(Suite de la première page)

aussi des écoliers, ainsi que nous l'apprend la complainte.

Un bon point en faveur du service de santé. Dans cette localité du nord, où le Comité d'embellissement se livre à des activités qui dépassent beaucoup celles indiquées par cette désignation restrictive, l'on a eu des fonctionnaires compétents et une entière collaboration. Les comités paroissiaux, formés pour stimuler le civisme, peuvent jouer un rôle très bénéficiaire. C'est le cas de celui d'Ahuntsic, qui a d'ailleurs mis à sa tête un homme qui travaille sans bruit, avec la précision d'un mécanisme bien huilé et bien actionné.

Les notes que M. Millette (ainsi se nomme ce président si bien doué pour ses fonctions) me fait tenir sur les activités du comité, évoquant le mot de Buffon: le style c'est l'homme. Un officier de carrière ne dresserait pas pour l'état-major un rapport à la fois plus bref et plus complet.

CAMPAGNE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

1941.

Fin mai — Recevons plusieurs plaintes de citoyens.

5 juin — Adressons une lettre au directeur du Service de la Santé, l'informant de la présence de mauvaises herbes dans des endroits nommés et demandons l'intervention de la ville en conformité du règlement de 1922.

13 juillet — Entrevue avec M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la division de la salubrité, officier municipal chargé de l'observation du règlement des mauvaises herbes. M. Cousineau nous informe que plusieurs avis ont été adressés aux propriétaires de terrains vagues à la suite d'inspections.

4 août — Entrevue avec M. T. Lefort, surintendant des propriétés de la ville, qui déclare donner suite aux avis qu'il reçoit de la division de la salubrité.

15 août — Entrevue avec M. Lavoie, inspecteur, chef de la salubrité; ce dernier nous informe qu'à la suite de plusieurs inspections faites dans notre localité, que notre région est infestée de "herbe à la puce", et qu'il est prêt à collaborer entièrement avec nous.

De plus, M. Lavoie nous fournira prochainement un tableau indiquant le nombre d'avis adressés concernant notre paroisse et le nombre de terrains sur lesquels un certain travail de nettoyage a été effectué, soit par la ville ou des particuliers.

RESULTAT

Constataction
L'herbe à la puce éruption cutanée
Panais id id
L'herbe à poux
crise d'asthme-coryzas spasmiques

L'herbe Saint-Jean id id

Avis adressés

Nombre de terrains sur lesquels on a constaté la présence de l'une ou l'autre de ces herbes

Nombre d'avis adressés à des particuliers

Nombre d'avis adressés à la ville

Travail exécuté

Terrains appartenant à des particuliers

Terrains appartenant à la ville

Statistiques

Ecole Marguerite-Marie (filles)

sur 440 élèves 84 cas déclarés

Ecole Saint-Nicolas (garçons)

sur 287 élèves 124 cas déclarés

Abundant School (garçons et filles)

sur 214 élèves 64 cas déclarés

941 (28.9%) 272

Mesures préventives

Les élèves des trois écoles, accompagnés de leurs maîtres, ont participé, sous la direction de notre comité et des inspecteurs du service de santé de la ville, à des séances de démonstration sur le terrain, afin de leur permettre de reconnaître ces mauvaises herbes les 17, 18 et 19 du présent mois.

De plus, des spécimens séchés sous verre de "l'herbe à la puce", propriété de la ville — circuleront dans chacune des classes, accompagnés de notes appropriées tirées de l'article de la revue "La Famille", juillet-août 1941, par le docteur Adrien Lamberg, dermatologiste à l'hôpital Notre-Dame.

Observation:
Nous n'avons dans notre localité aucun terrain de jeux.

Le président William MILLETTE

Que peut-on ajouter à cela pour bien faire connaître la situation? Rien, sauf peut-être deux traits sous deux passages du rapport. D'abord, comme nous l'avons déjà dit, la forte proportion de victimes de

La Semaine sociale de Québec

L'allocation du cardinal Villeneuve

"Les chrétiens d'action catholique auront à être une sorte de ministres du Christ pour rechristianiser le monde — Ce sont eux qui devront vaincre Lénine, Hitler, Marx et la Déesse Raison"

Québec, 19 (D.N.C.) — "Les chrétiens d'action catholique auront à être une sorte de ministres du Christ pour rechristianiser le monde", a dit Son Eminence le cardinal Villeneuve, à l'ouverture de la dix-huitième session de la Semaine sociale du Canada, séance tenue hier soir à la salle des promotions de l'Université Laval, en présence d'un grand nombre d'évêques, de religieux et de laïques distingués.

"Comme l'affirme l'encyclique *Summi Pontificatus*, reprenant un mot de saint Augustin, le laïque apostolique consacre pour ainsi dire le laïque et en fait, d'une certaine façon, un ministre du Christ", déclare Son Eminence, qui ajoute:

"Ainsi donc les chrétiens d'action catholique auront-ils à être une sorte de ministres du Christ pour rechristianiser le monde. Ce sont eux qui devront vaincre Lénine, Hitler, Marx et la déesse Raison. C'est à eux qu'il appartient de fournir les plans de la reconstruction des sociétés, et de mettre cette reconstruction en oeuvre".

Après la lecture de la déclaration d'ouverture par le Père Archambault, le maître Lucien Borne, au nom de la cité de Québec, souhaita la plus cordiale bienvenue aux participants.

M. Jacques Dumoulin, c.r., député de Montmorency, représentait le premier ministre, reprenant la parole à la bienvenue officielle de l'Etat provincial.

"En ces jours périlleux, dit-il, l'autorité civile a plus que jamais besoin de la confiance et de la collaboration du pouvoir spirituel. Seule l'autorité religieuse peut influencer la collectivité ces raisons qui rendent plus facile et plus prompt l'obéissance aux lois humaines."

Le cardinal Villeneuve

Dernier orateur, Son Eminence, après avoir rappelé dans une belle synthèse l'évolution du monde vers le matérialisme moderne, fait ressortir le rôle primordial que doit jouer l'action catholique dans la rechristianisation des sociétés. Car pour restaurer notre époque profondément troublée, il faut pénétrer la société de religion, de pureté, de justice et de charité.

"L'Eglise est faite d'abord pour le salut des individus. Elle est la mère des âmes. Par sa doctrine, elle leur procure la foi; par ses sacrements, elle leur donne la vie; par son autorité, elle les guide vers l'éternité. Hormis les âmes, tout lui est indifférent. Elle n'a souci des contingences du temporel, des régimes politiques, des avancées ou des reculs des civilisations. Excepté néanmoins dans la mesure où les civilisations, les régimes sociaux et les contingences terrestres ont rapport aux âmes. Or, c'est à tout propos et en tout temps que ces relations se découvrent. Et voilà ce qui élargit immensément, aux dimensions mêmes du monde et de l'humanité, les préoccupations de l'Eglise, ses angoisses et ses efforts, son entreprise de sauver les âmes à tout prix et par tous les moyens.

"Parlant, il est d'évidence que les sociétés perdent ou sauvent dans une grande mesure les individus. Grand mystère, à la vérité, et que d'aucuns rattacherait à une pure fatalité, mais dont il faut plutôt trouver l'explication dans la nature même de l'homme. Libre, en effet, de choisir sa fin et de s'y acheminer, celui-ci ne saurait le faire sans lumière ni sans soutien.

"Et c'est ici que les sociétés interviennent; elles répandent ou obscurcissent la lumière, elles favorisent ou retirent leurs secours au voyageur en route vers son terme, au chrétien qui veut marcher sur les traces du Rédempteur. Parce que la liberté est plantée dans la chair, parce que la pensée humaine ne se nourrit que de ce qu'elle pourra extraire de ses impressions sensibles et que, sur les sens et sur la chair, la société a une puissance à peu près inépuisable, on voit s'il faut que le milieu social soit chrétien, ou du moins qu'il ne soit pas antichrétien, afin que les humains puissent marcher dans les pas du Christ et à sa lumière.

"D'où la nécessité pour l'Eglise d'agir sur la société humaine, d'en inspirer les lois, d'en moraliser les institutions, d'en sanctifier l'atmosphère.

"Et tel a bien été son travail constant. Elle l'a fait avec les prophètes, les pasteurs, les dévotionnaires et les prudences, les audaces et les oppositions qui ont paru à sa sagesse les plus appropriées et les plus efficaces, mais elle ne s'est point arrêtée de le faire, et de le recommencer après chacune des révolutions qui avaient ruiné le régime de société et en avaient suggéré un neuf.

"A la naissance même du Christianisme, elle moule à son besoin le milieu païen et les prati-

l'herbe à la puce, qui cause une affection cutanée si douloureuse et envahit, relation de cause à effet, l'absence de terrains de jeux dans la localité.

Mais il y en aura bientôt un terrain de jeux car le civisme agissant et bien inspiré arrive toujours à ses fins. Secondement, même si le présent état de choses devait continuer, les enfants, l'an prochain n'auront pas trop à souffrir. Le Comité d'embellissement veille et il a pris, comme le révélait aux lecteurs une petite note dans le journal d'avant hier, les moyens d'instruire tous les enfants dans l'identification de l'herbe à la puce, les moyens aussi d'extraire cette peste (sans négliger l'herbe à poux, la grande responsable du rhume des foies).

19-IX-41

L. D.

Magnifiques aurores boréales

Le ciel du continent nord-américain a été traversé hier par de magnifiques aurores boréales, les plus belles qu'on ait vues depuis plusieurs années; elles ont pris à la fois toutes les formes et couleurs. Comme à l'ordinaire les communications télégraphiques ont été pendant quelques minutes complètement brouillées, et l'influence magnétique de ces aurores boréales était si étendue qu'il a été impossible d'utiliser aucun circuit détourné, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

On attribue présentement les aurores boréales aux taches solaires; d'aucuns croient plutôt à l'irruption soudaine d'immenses flammes de l'orbite solaire, provoquant des perturbations magnétiques de grande radiation. Les émissions de Rome, Berlin, Moscou, n'étaient pas entendues à Londres, alors qu'elles entrent avec une grande puissance.

7,000 avions pour le Canada

Ottawa, 19 (C.P.) — Plus de 7,000 avions ont été commandés pour le Canada, a annoncé, hier soir, le ministre des Munitions. La majorité de ces appareils seront fabriqués au pays. "Nous construisons actuellement treize types d'avions différents, mais nous espérons réduire ce nombre à six ou sept", dit la déclaration. Ce seront des avions de reconnaissance, des avions d'entraînement, des bombardiers et des avions de combat. Le ministère a actuellement la responsabilité de vingt-neuf usines d'avions établies dans tout le pays.

Mort de M. l'abbé C.-L. Gauthier

Québec, 19 (D.N.C.) — M. l'abbé Charles-Lucien Gauthier est décédé hier, à 78 ans.

Il fut vicaire à Lévis, premier curé de Bienville où il a bâti l'église et le presbytère, aumônier à l'Hôpital Général, curé de Notre-Dame-des-anges, aumônier à l'Hôpital-Dieu de Lévis, aumônier au couvent de Lauzon. Il était retiré depuis quelques années.



Premières

DANS LES COEURS DES CANADIENS!

Oui, Mlle Sweet Caporal est la première dame dans le royaume de la cigarette... la première pour la popularité... car les Canadiens fument plus de Sweet Caps que de n'importe quelle autre marque. Pourquoi? Parce que les Sweet Caps vous procurent plus de plaisir à fumer... elles sont au premier rang! Il faut que vous soyez bon pour attendre au premier rang — et il faut que vous deveniez meilleur encore pour vous y maintenir. C'est pour cela que les Sweet Caps sont — meilleures!

Paquet pour paquet, les Sweet Caps sont les meilleures cigarettes que vous puissiez acheter!

"Ici, là-bas, Premières dans les coeurs des Canadiens partout!"



Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



A LA BANQUE, C'EST SI SIMPLE...

- Andrée:** Je disais justement à mon gérant de banque comme c'est commode de pouvoir acheter des Certificats d'Épargne de Guerre par son entremise.
- Marguerite:** Vous autorisez la banque, une fois pour toutes, à déduire chaque mois de votre compte une somme fixe pour acheter des Certificats?
- Andrée:** Oui, et j'ai établi mon budget en conséquence...
- Marguerite:** Moi aussi...
- Andrée:** En achetant des Certificats régulièrement chaque mois, je fais de bons petits placements, et ça monte vite.
- Marguerite:** C'est en plus la meilleure façon pour nous, les femmes, de contribuer à la victoire. D'ailleurs, notre argent nous sera remboursé avec intérêts composés.
- Andrée:** C'est bien mon avis, et comme les enfants grandissent, je serai bien aise d'avoir cet argent plus tard.

Pour vaincre, chaque Canadien doit faire sa part. En temps de guerre, le prodige aide l'ennemi. Il faut de toute nécessité réduire ses achats au strict nécessaire, afin de rendre disponibles plus de main-d'œuvre et de matériaux que le Canada affectera à la poursuite de la guerre. L'effort total qui s'impose au pays exige des sacrifices de la part de tous.

DÉPENSONS MOINS AFIN D'ACHETER PLUS DE
CERTIFICATS
D'ÉPARGNE DE GUERRE

Les "Semaines sociales"

Déclaration d'ouverture du R. P. Papin Archambault

Le président définit et explique le thème général à l'étude durant la 21^e "semaine": l'Action catholique et l'Action sociale

Québec, 19 — Voici le texte de la déclaration d'ouverture de la Semaine sociale prononcée hier soir par le R. P. Papin Archambault, S.J., président des "Semaines sociales du Canada":

Les Semaines sociales du Canada viennent d'atteindre leur majorité. Nées à Montréal, en juin 1920, elles ont, depuis trois mois, vingt et un ans accomplis.

C'est un événement qui compte dans la vie des hommes. Il devrait compter aussi dans la vie des institutions.

Pour le célébrer dignement, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de tenir à Québec notre session de 1941. Ainsi, ayant vu le jour à Montréal, mais ayant posé leur premier acte majeur à Québec, les Semaines sociales pourront se réclamer à la fois de ces deux villes et bénéficier de leur affection particulière.

Québec d'ailleurs appelle naturellement les célébrations. C'est du haut lieu, le plus haut lieu du pays. Le Canada est né sur ce promontoire. La race française y a écrit quelques-unes de ses plus belles pages. De son Eglise mère, le souffle de la foi s'est répandu sur tout le continent américain.

C'est nous rapprocher en quelque sorte de ces grands événements et entrer dans leur glorieux sillage que de célébrer en cette ville la modeste naissance de notre œuvre.

Une dernière considération a déterminé notre choix. La Commission des Semaines sociales du Canada constituée à l'origine de prêtres et de laïcs plutôt jeunes, est devenue une pépinière de célébrités.

Il en est sorti des hommes qui se sont illustrés dans la magistrature et la vie publique, il en est sorti plusieurs évêques, il en est même sorti un prince de l'Eglise.

Eminence, en choisissant Québec pour nos assises majoritaires, nous ne pouvions ignorer que vous en êtes le premier pasteur. Et notre esprit s'est reporté aux origines que nous venons d'évoquer alors que, jeunes religieux, vous fûtes l'une des figures marquantes de la première Semaine sociale du Canada, tenue dans votre ville natale, il y a vingt et un ans, et l'un des membres de la première équipe qui constitua la Commission générale.

Vous avez daigné rappeler vous-même ces faits, Eminence, dans une causerie récente, radiodiffusée à travers le Canada, et vous avez bien voulu vous en dire heureux. Veuillez croire que notre Commission l'en est encore plus. Tout l'honneur est pour nous. Et n'y eût-il eu que cette raison, l'occasion de venir rendre hommage au plus illustre de nos membres, elle aurait amplement suffi pour que nous tenions nos assises dans cette ville, au pied du trône de Mgr de Laval, à l'ombre de la pourpre romaine dont la Providence vous a revêtu et que vous portez avec une si haute dignité.

Monseigneur le premier ministre, nous sommes grandement honorés de votre présence parmi nous, ce soir.

Collaborateurs des pouvoirs publics, soucieux de leur aider dans la lourde tâche dont ils sont chargés, nous nous efforçons de faire mieux connaître les principes sur lesquels doit s'édifier une société bien ordonnée. Gouvernants, comme gouvernés des devoirs. C'est de leur accomplissement réciproque que naît la Cité chrétienne. La période troublée que nous traversons exige des autorités civiles une politique saine et hardie d'où sortira cet ordre nouveau que réclament les temps actuels et dont les Souverains Pontifes, dans leur clairvoyance inspirée, ont tracé les grandes lignes. Nous voyons dans la présence ici du chef du gouvernement un gage de cette politique progressive.

Excellences, les Semaines sociales ont toujours été comblées de vos attentions. Elles ont été sous vos bénédictions et vos encouragements de l'épiscopat. Presque tous les évêques de la province salueront leur naissance dans de fort belles lettres, que nous conservons comme nos plus beaux titres de noblesse.

S. G. Mgr Bruchési, alors archevêque de Montréal, fut le patron de notre première Semaine. Il ne nous ménagea ni son temps, ni ses conseils. Il voulut, bien que déjà malade, adresser la parole à la cérémonie d'ouverture, puis à la séance de clôture.

Ce double geste est devenu une tradition. C'est l'évêque qui nous ouvre les portes de son diocèse, qui nous accueille et nous dirige, qui dit le mot de la fin, où il résume l'enseignement donné et en tire les conclusions.

Autour de lui se groupent dignitaires ecclésiastiques et civils. Aucune de nos Semaines n'a eu lieu sans que plusieurs évêques, quelques-uns venus de lointains diocèses, nous honorent de leur présence.

Mais aujourd'hui c'est toute une cour qui vous entoure, Eminence: c'est tout l'épiscopat de la province de Québec qui, reprenant en quelque sorte l'hommage qu'il daignait rendre aux Semaines sociales en mai dernier, dans sa Lettre collective, leur apporte publiquement le témoignage de sa confiance et de sa gratitude.

Cette approbation particulière dont nous vous sommes, Excellences, infiniment reconnaissants, ne pouvait échapper au Saint-Siège. Elle nous a valu d'insignes faveurs.

Un Bref de Benoît XV a marqué notre première Semaine. Plusieurs Lettres sont venues dans la suite, de Pie XI d'abord puis de Pie XII, soulignant de session en session l'opportunité du sujet mis à l'étude et nous donner de précieuses directives. Le Souverain Pontife actuel-

lement régnant n'y a pas manqué, cette année. Tous ont lu ce "nobles et réconfortant message", pour employer les paroles mêmes de Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat, que Sa Sainteté a daigné nous adresser. Il nous apporte, avec le rappel de vérités importantes, les encouragements, les souhaits, la bénédiction du Chef vénéré de l'Eglise.

Et demain, fidèle aussi à une tradition qui date de notre deuxième Semaine sociale, le représentant immédiat du Souverain Pontife dans notre pays, S. Exc. le Délégué Apostolique, viendra participer à nos assises et nous fera bénéficier de sa parole autorisée.

Ces faveurs vraiment exceptionnelles, et qui dépassent de beaucoup nos humbles mérites, nous ne saurions les accepter comme une simple récompense ou même un réconfort. Nous voulons y voir surtout la noble mais lourde obligation qu'elles comportent. Elles engagent notre œuvre à fond.

Plus que jamais les Semaines sociales devront être dans notre pays le phare lumineux qui repand sans se lasser, sous la direction de l'épiscopat, le haut enseignement social que les Souverains Pontifes distribuent avec tant de sagesse au monde désemparé; elles devront être le guide vigilant et sûr qui indique aux reconstituteurs sociaux, cherchant leur voie dans le dédale des systèmes actuels, la route à suivre s'ils veulent édifier une société nouvelle, plus humaine et surtout plus chrétienne.

C'est la troisième fois que nous tenons à Québec une de nos sessions annuelles et chaque fois les autorités civiles nous ont reçus avec la plus grande cordialité. Vous avez voulu, cette année, monsieur le maire, non seulement nous apporter une aide matérielle mais aussi assister officiellement à cette séance d'ouverture. Nous vous remercions de cette attention de votre part.

Nous remercions aussi le Séminaire de Québec qui nous accueille dans sa maison avec son hospitalité courtoise. Membre de notre Commission générale, son dévoué supérieur a accepté en outre de présider le Comité d'organisation. A lui et à tous ceux qui l'ont secondé va notre vive gratitude.

Action catholique et action sociale

Mesdames, Messieurs, la tâche du président des Semaines sociales ne saurait se borner à évoquer des souvenirs et à distribuer des remerciements. Elle serait, en vérité, trop facile, et trop agréable.

Il lui revient, en outre, de vous initier dès cette première séance, à la doctrine que vous sera enseignée les jours suivants, et vous en présenter comme une synthèse, de poser au moins les jalons qui vous permettront de suivre plus facilement les conférences dans l'exposé de leur matière.

Quelques brèves explications suffiront.

Action catholique et action sociale: le titre dit bien le sujet de cette semaine. Il ne veut pas opposer l'une à l'autre les deux réalités qu'il exprime. Il les distingue seulement, et les situe, et les met en relief l'Action catholique à laquelle le programme accorde une priorité incontestable.

Le grand Pontife qui, avant S. S. Pie XII, gouvernait l'Eglise durant dix-sept ans d'une main si ferme, n'a-t-il pas dit que l'Action catholique lui était chère comme la prunelle de ses yeux? N'en a-t-il pas imposé l'organisation dans tous les pays comme une nécessité de notre époque, une obligation du ministère sacerdotal, un devoir de la vie chrétienne? Ne s'est-il pas dressé, avec une sainte énergie, contre tous ceux qui ont voulu entraver son activité, fussent-ils les puissants du jour, prêts à mourir, déclarait-il, plutôt que de se faire devant les desseins perfides de ses ennemis?

En fait, Pie XI fut, sinon le créateur, du moins le restaurateur général de l'Action catholique.

Il l'a répété souvent: C'est nous une nouveauté de notre siècle. Elle existait des origines mêmes du christianisme. "Qu'auraient fait les douze, perdus dans l'immensité du monde, s'ils n'avaient pas appelé autour d'eux des collaborateurs?"

Et Pie XI: "Où aboutit, où doit aboutir l'Action catholique? Quel est le champ assigné à son apostolat? On peut sans crainte répondre qu'elle doit pénétrer partout; par tout où sont en jeu la gloire de Dieu, le bien des âmes... Evidemment, il n'est pas question ici de limites de temps et de lieu, il n'y a pas de limite matérielle qu'on puisse fixer; cela revient à dire partout et toujours: semper et ubique."

L'Action catholique s'étendrait donc sur le champ social? Elle ferait donc de l'Action sociale?

De fait Pie XI n'a-t-il pas dit, après avoir marqué comme nous l'avons vu plus haut, le caractère religieux de l'Action catholique: "Pourrait elle n'en avoir pas moins et à bon droit, s'appeler une action sociale?"

Il importe ici de distinguer. Action sociale peut vouloir dire une action qui se déploie dans la société et pour la société. C'est le sens qu'a en vue Pie XI, puisqu'il ajoute aussitôt: "Car elle a précisément pour but de propager le règne du Christ, et par cette propagation de ce bien, d'être la société la plus grande des biens, d'être l'élément le plus précieux de la civilisation, d'être la source de la vie sociale, d'être la base de la prospérité humaine, d'être la condition de la gloire de Dieu."

Et encore: "Il suffit, pour en avoir la preuve, de jeter un regard sur la littérature de la primitive Eglise, sur la littérature divine inspirée elle-même, pour voir qu'on devait une grande partie des succès merveilleux de l'apostolat à cette coopération du laïc avec les prêtres. Certains noms sont illustres, vous les connaissez bien, comme Sébastien, Agnès, Tiburce, Cécile, Tharcisius, Nérée, Achille, et d'autres sans nombre. Ce sont des magistrats, des soldats, des femmes, des enfants, qui viennent en aide aux apôtres, qui multiplient leur activité, leur donnant le moyen d'arriver partout, de faire l'œuvre de pénétration dans tous les milieux, dans les masses, comme dans les palais des Césars."

Mais cette noble tradition s'était peu à peu perdue. Inconscient d'abord, sous l'action des circonstances, puis ensuite, semble-t-il, ignorant de son rôle, le laïc n'apporta plus au clergé sa collaboration. Il devint, malgré quelques soubresauts héroïques et passagers, un membre passif de l'Eglise. Celle-ci souffrit. Le XVIII^e siècle témoin

de cet abandon. Les ennemis du catholicisme ont beau jeu. C'est le siècle de Voltaire et des encyclopédistes.

Mais une réaction se produisit. Les Papes essayèrent de renouer le fil brisé de l'apostolat laïc: Léon XIII, Benoît XV, Pie X. Efforts encore timides, intermittents, inorganisés, mais qui donnèrent déjà des fruits.

La gloire de Pie XI

Et vint Pie XI. Ce fut le mérite et la gloire du clairvoyant Pontife de comprendre, comme par une inspiration divine, tellement la constatation s'imposait à son esprit, que la grande source du mal dont souffrait notre époque, la cause de tant de défections en particulier dans la masse ouvrière, c'était l'attitude du laïc catholique, son désintéressement des intérêts de l'Eglise, son manque presque total d'esprit apostolique.

Reprenant la tradition des premiers siècles, ramener les laïcs au rôle que leur assignait le baptême et la confirmation, en faire des membres actifs de l'Eglise, des militants dont le zèle prendrait sa source dans une vie intérieure profonde, débordant comme d'un vase trop plein, se répandrait au dehors et conquerrait les âmes au Christ: telle apparut à Pie XI l'œuvre primordiale de son pontificat.

Mais en esprit réaliste, en homme de son siècle, le grand Pontife comprit que sans organisation, sans cadres précis, sans règles bien nettes, cet apostolat, si généreux fût-il, ne saurait donner les fruits qu'il en attendait.

A la simple collaboration d'autrefois, suffisante pour l'époque, Pie XI imposa une forme bien déterminée, appropriée au temps présent. Il lui donna une armature, une méthode, un esprit.

Il en fit un organisme vivant et agissant, nettement caractérisé, muni, suivant l'expression de Mgr Givard, d'un statut quasi canonique.

Et pour qu'on ne confondît pas avec d'autres entreprises cette force nouvelle, en laquelle il plaçait de si grands espoirs et que des historiens ont déjà appelée un des mouvements les plus puissants jamais mis au service de l'Eglise, pour qu'elle conservât tous ses éléments et les considérât comme essentiels, il la baptisa d'un nom choisi, qui lui fut propre, qui prit une signification particulière et exclusive: ce nom que nous répétons tous depuis quelques années avec confiance et enthousiasme et qui a déjà fait rugir l'enfer et ses adeptes: l'Action catholique!

Définition de l'Action catholique

L'Action catholique, Pie XI et Pie XII l'ont définie: la participation ou la collaboration du laïc à l'apostolat hiérarchique.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur cette définition. Elle vous sera expliquée et commentée par un de nos conférenciers.

Remarque seulement qu'elle indique bien le but, la raison d'être de l'Action catholique. Ce but ne peut être autre chose que l'avènement, l'extension du règne de Dieu. Car tel est le but même de l'apostolat hiérarchique, confié par le Christ à ses apôtres, puis à leurs successeurs: telle est la mission même de l'Eglise, mission essentiellement surnaturelle.

Or l'Action catholique, d'après sa définition, est la collaboration à cet apostolat, à cette mission. C'est donc une action religieuse, action entreprise par des laïcs, sous la direction de l'épiscopat, dans des associations auxquelles il donne le mandat voulu.

"Ne différenciant pas de la divine mission, confiée à l'Eglise et à son apostolat hiérarchique, déclare Pie XI, cette action catholique n'est pas d'ordre temporel mais spirituel, ni d'ordre terrestre mais divin, ni d'ordre politique mais religieux."

Voici donc l'Action catholique située sur un plan élevé. Qui la place à ce étage supérieur? Les moyens dont elle se sert? Les activités qu'elle déploie? Nullement. Ce qui spécifie, ce qui détermine un mouvement, c'est la fin qu'il poursuit.

C'est par sa fin qu'il poursuit sa recherche uniquement le règne de Dieu — que l'Action catholique est essentiellement religieuse; c'est par sa fin qu'elle se distingue des autres actions: action purement sociale, économique, politique, nationale.

Disons aussitôt que cette définition ne restreint pas, comme on pourrait peut-être le penser au premier abord, le champ de l'Action catholique. Elle l'élargit au contraire, elle l'étend à l'infini.

Tout ici-bas ne doit-il pas tendre à la gloire de Dieu? à l'établissement de son règne dans les âmes et dans la société? Et ne lui sommes-nous pas comptables, comme à notre maître absolu, de tous nos actes?

Immense, à écrit Pie X, est le champ de l'Action catholique; par elle-même, elle n'exclut absolument rien de ce qui, d'une manière quelconque, directement ou indirectement, appartient à la mission divine de l'Eglise."

Et Pie XI: "Où aboutit, où doit aboutir l'Action catholique? Quel est le champ assigné à son apostolat? On peut sans crainte répondre qu'elle doit pénétrer partout; par tout où sont en jeu la gloire de Dieu, le bien des âmes... Evidemment, il n'est pas question ici de limites de temps et de lieu, il n'y a pas de limite matérielle qu'on puisse fixer; cela revient à dire partout et toujours: semper et ubique."

L'Action catholique s'étendrait donc sur le champ social? Elle ferait donc de l'Action sociale?

De fait Pie XI n'a-t-il pas dit, après avoir marqué comme nous l'avons vu plus haut, le caractère religieux de l'Action catholique: "Pourrait elle n'en avoir pas moins et à bon droit, s'appeler une action sociale?"

L'Action sociale

Il importe ici de distinguer. Action sociale peut vouloir dire une action qui se déploie dans la société et pour la société. C'est le sens qu'a en vue Pie XI, puisqu'il ajoute aussitôt: "Car elle a précisément pour but de propager le règne du Christ, et par cette propagation de ce bien, d'être la société la plus grande des biens, d'être l'élément le plus précieux de la civilisation, d'être la source de la vie sociale, d'être la base de la prospérité humaine, d'être la condition de la gloire de Dieu."

Mais cette noble tradition s'était peu à peu perdue. Inconscient d'abord, sous l'action des circonstances, puis ensuite, semble-t-il, ignorant de son rôle, le laïc n'apporta plus au clergé sa collaboration. Il devint, malgré quelques soubresauts héroïques et passagers, un membre passif de l'Eglise. Celle-ci souffrit. Le XVIII^e siècle témoin

de cet abandon. Les ennemis du catholicisme ont beau jeu. C'est le siècle de Voltaire et des encyclopédistes.

Mais une réaction se produisit. Les Papes essayèrent de renouer le fil brisé de l'apostolat laïc: Léon XIII, Benoît XV, Pie X. Efforts encore timides, intermittents, inorganisés, mais qui donnèrent déjà des fruits.

Et vint Pie XI. Ce fut le mérite et la gloire du clairvoyant Pontife de comprendre, comme par une inspiration divine, tellement la constatation s'imposait à son esprit, que la grande source du mal dont souffrait notre époque, la cause de tant de défections en particulier dans la masse ouvrière, c'était l'attitude du laïc catholique, son désintéressement des intérêts de l'Eglise, son manque presque total d'esprit apostolique.

Reprenant la tradition des premiers siècles, ramener les laïcs au rôle que leur assignait le baptême et la confirmation, en faire des membres actifs de l'Eglise, des militants dont le zèle prendrait sa source dans une vie intérieure profonde, débordant comme d'un vase trop plein, se répandrait au dehors et conquerrait les âmes au Christ: telle apparut à Pie XI l'œuvre primordiale de son pontificat.

Mais en esprit réaliste, en homme de son siècle, le grand Pontife comprit que sans organisation, sans cadres précis, sans règles bien nettes, cet apostolat, si généreux fût-il, ne saurait donner les fruits qu'il en attendait.

Responsabilité du régime économique

Il dénonce sans pitié le régime économique responsable d'une telle situation et précise avec insistance un ordre nouveau où l'organisation corporative constituerait l'armature de la société. Puis, terminant, il demande expressément, à ses "chers fils dévoués à l'Action catholique qui généralement se consacrent (avec nous) à la solution des problèmes sociaux dans la mesure où l'Eglise de par son institution divine, a le droit et le devoir de s'en occuper" de continuer vaillamment leur tâche.

Non l'Eglise ne saurait se désintéresser d'une telle action.

Restriction

La phrase de Pie XI que nous venons de citer contient cependant une réserve. Les catholiques, y lit-on, doivent se consacrer à la solution des problèmes sociaux "dans la mesure où l'Eglise de par son institution divine a le droit et le devoir de s'en occuper".

Il y a là une restriction qu'on ne rencontre pas lorsqu'il s'agit d'autres objets de l'Action catholique, par exemple la diffusion de la doctrine chrétienne, ou la défense des droits de l'Eglise.

Cette restriction, Pie XI la rappelle ailleurs. Ainsi dans une lettre à l'archevêque de Milan, le cardinal Schuster (2 avril 1931): "...D'où le devoir et le droit pour l'Eglise et la hiérarchie et (toutes proportions gardées) pour l'Action catholique, de se porter aussi sur le terrain ouvrier, sur le terrain du travail, sur le terrain social, non pour usurper ou pour entraver des activités syndicales ou autres, qui ne le regardent pas, mais pour sauvegarder et pour procurer l'honneur de Dieu, le bien des âmes, toujours et partout, la vie surnaturelle avec tous ses bienfaits."

Et dans la lettre à l'épiscopat mexicain: "Elles ne sont pas en dehors de l'activité de l'Action catholique, les œuvres dites sociales, en tant qu'elles visent à la réalisation des principes de justice et de la charité et en tant qu'elles sont des moyens de gagner les multitudes, car bien souvent l'on n'arrive aux âmes qu'en soulageant les misères corporelles et les nécessités d'ordre économique. C'est pourquoi Nous-même, ainsi que l'avait déjà fait Notre Prédecesseur de sainte mémoire Léon XIII, Nous les avons recommandées bien des fois. Cependant, même si l'Action catholique a le devoir de préparer des personnes aptes à diriger de telles œuvres, de signaler les principes qui doivent les orienter et de donner des directives et des règles puisées dans les enseignements même de nos encycliques, elle ne doit pas, cependant, assumer la responsabilité de la partie purement technique, financière ou économique, qui est en dehors de sa compétence et de sa fin."

Nous pourrions citer d'autres passages du même genre. L'enseignement qui s'en dégage est clair. On ne saurait confondre l'Action catholique et l'Action sociale.

La première poursuit une fin d'ordre religieux: l'avènement du règne du Christ; la deuxième, bien qu'elle puisse tendre à des fins morales comme le perfectionnement spirituel, et avoir pour but final la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, poursuit, cependant, comme fin propre et directe, un objet d'ordre temporel: le bien-être matériel de telle catégorie de citoyens.

Ses activités professionnelles, syndicales économiques ne sauraient relever, au moins dans leur partie technique, de l'Action catholique, à laquelle ne ressortissent pas la fixation, par exemple, des heures de travail, ou encore la réglementation des pouvoirs de la corporation.

Toutes ces activités restent cependant soumises aux règles de la loi morale. Les dirigeants qui les exercent sont tenus, en outre, s'ils sont catholiques, de s'inspirer des directives de l'Eglise. Il doit enfin y avoir collaboration étroite entre l'Action catholique et l'Action sociale.

Résumé de la doctrine

Cette doctrine, tous les commentateurs des documents pontificaux sont unanimes à enseigner. C'est la doctrine que nous résumons en quelques propositions nettes:

"1) poursuivant une fin directe d'ordre matériel, les œuvres économiques ne font pas partie de l'Action catholique officielle.

"2) Cependant ces œuvres peuvent être considérées comme de l'Action catholique au sens large, puisque d'une façon indirecte elles visent des fins d'ordre moral et d'apostolat chrétien.

"3) Quoique distinctes, elles ne sont cependant pas séparées de l'Action catholique officielle. Elles sont en réalité des moyens, nécessaires quelquefois et très efficaces, dont l'Action catholique doit se servir

pour atteindre ses fins générales de rénovation chrétienne de la société.

"4) Les œuvres économiques sociales ont des rapports de dépendance à l'égard de l'Action catholique pour la partie religieuse et morale seulement: pour tout le reste elles sont autonomes.

"5) Il doit exister entre les œuvres économiques sociales et l'Action catholique des rapports d'entente cordiale et de mutuelle collaboration."

Un laïc de haute valeur, M. Pierre Bayard, professeur à la Faculté libre de droit de Lille, ne parlait pas autrement dans une remarquable conférence donnée à la Semaine sociale de Nice, en 1934:

"L'Action catholique, nous citons ses paroles, aura à intervenir dans les associations (c'est-à-dire dans les organisations de droit privé), plus ou moins directement, suivant la méthode de travail qui unira ou distinguera le but spirituel et le but temporel qu'elles peuvent poursuivre, ou conjointement, ou séparément, suivant les circonstances.

"Elle interviendra encore (mais ici indirectement) dans les institutions proprement dites, c'est-à-dire dans les organisations de droit public, qui, détentrices d'une parcelle de l'autorité, mettent en jeu la distinction des deux pouvoirs... L'Action catholique apportera à ces institutions les principes et l'inspiration chrétienne. Elle leur fournira enfin l'atmosphère et le climat où elles pourront fleurir, tout en leur laissant leur autonomie et leur responsabilité distincte, dans tout le domaine des choses purement techniques, économiques et financières, c'est-à-dire dans tout le temporel, entendu, cette fois, au sens le plus strict du mot."

C'est la même doctrine qu'exposait S. Em. le cardinal Villeneuve dans son discours du 19 novembre 1936, à l'inauguration du nouvel édifice de l'Action sociale catholique, et dans sa lettre récente sur l'Action catholique, l'archevêque de Montréal, S. Exc. Mgr Charbonneau.

Deux gestes de Pie XI confirment cet enseignement. "L'Action catholique, écrit-il à l'épiscopat colombien, ne remplacera pas, d'ailleurs, les organisations économiques et professionnelles qui ont pour fin immédiate de veiller sur les intérêts temporels des diverses classes de travailleurs manuels ou intellectuels. Ces groupements doivent conserver leur autonomie et leur responsabilité exclusive dans le domaine technique, de la même façon que les partis politiques sont responsables de leurs actions". Elle sera cependant "une aide et un soutien pour ces organisations (économiques ou professionnelles) soit en leur offrant les meilleurs éléments formés par elle, soit en leur proposant et illustrant les principes d'ordre supérieur qui doivent les inspirer pour procurer le bien général de leurs propres membres, soit en coordonnant l'action de tous pour défendre et promouvoir les supérieurs intérêts religieux et moraux qui sont la meilleure garantie de prospérité, d'ordre et de paix."

Et à l'archevêque de Milan: "Activité corporative et Action catholique ne pourront manquer de se rencontrer, étant donné l'identité du sujet humain, individuel et collectif; mais moyennant la sincère bonne volonté et le sincère désir du bien de part et d'autre la rencontre des deux activités ne pourra produire qu'un très heureux effet: celui de se coordonner pour le plus grand bien, pour le bien complet; s'il se peut, des individus, des classes de la société."

Essentiellement une organisation

Ces distinctions établies, il importe de rappeler que l'Action catholique est essentiellement une organisation, qu'elle s'exerce par le laïc, que le clergé y joue le rôle d'animateur, que les mouvements spécialisés, sans être une de ses notes essentielles, jouissent d'une particulière efficacité, que dans la restauration familiale occupe un premier rang.

Je ne m'arrête pas à ces différents points, ils feront l'objet des conférences de deux premiers jours. Viendra, aussitôt après, l'exposé du rôle ou des répercussions sociales de l'Action catholique.

Ce sera comme la transition avec le sujet du dernier jour. On traitera surtout alors des rapports de l'Action catholique avec les institutions temporelles: institutions syndicales et institutions politiques.

L'âme de l'Action catholique, puis l'union des catholiques par l'Action catholique, complèteront cette étude que couronnera l'allocution de S. Em. le cardinal archevêque de Québec.

Cette Semaine présentera ainsi, non un traité complet de l'Action catholique — il nous aurait fallu pour cela revenir à notre régime d'avant-guerre et tenir une semaine dans le plein sens du mot, — mais elle nous en donnera du moins une idée nette et substantielle, elle mettra en relief ses notions essentielles, elle fera voir surtout, si je puis employer cette expression, son aspect totalitaire, et par là même son rôle transcendant à notre époque.

Trop d'hommes, même parmi les ecclésiastiques, n'ont voulu voir dans l'Action catholique qu'une activité purement religieuse. Confondant ses moyens d'action avec son but, oubliant que le chrétien qu'elle anime ne vit pas dans l'Eglise, ni uniquement à son foyer, mais qu'il est jeté en pleine mêlée humaine, que ses jours s'écoulent à l'usine, au bureau, au comptoir, ils n'ont pas compris tout le dynamisme, toute la force de rénovation que cette Action contenait.

En réalité ce n'est pas simplement un effort, un élan, un mouvement passager, c'est une vie, c'est la vie elle-même: la vie catholique. "Action catholique, a répété Pie XI, c'est-à-dire vie catholique. Qu'est-ce en effet que la vie, sinon l'action. Et qu'est-ce que l'action sinon ce très bel ensemble de choses et d'activités qui dénotent la vie."

L'Action catholique, la vie catholique, c'est ce Pierre Martyr de Van der Meersch a décrit dans son beau roman *Pêcheurs d'hommes*. Il n'accomplit pas de grandes prouesses. Il accepte simplement de vivre son christianisme, tel que le Christ nous le présente: "Prenez votre croix et suivez-moi".

Et je n'ai plus attendu de la vie que batailles, efforts, trahisons, souffrances, solitudes, haines, ingratitudes, hypocrisie, mensonges. J'ai tout accepté sans étonnement, ni rancœur. J'ai toujours su pei-

ser: "C'est dans l'ordre. C'est ce que le Christ a subi. C'est ce que le Christ l'a promis. Etre persécuté, c'est le signe qu'on est dans l'ordre. Marche".

Et en marchant ainsi il gagne le cœur des jeunes ouvriers, ses camarades de travail, et les amène au Christ qu'ils ignorent.

Mais pourquoi évoquer des personnages fictifs, si calqués soient-ils sur la réalité, quand celle-ci nous est présente de non moins admirables et surgis dans notre propre milieu?

L'Action catholique, la vie catholique, ce sont ces hommes et ces femmes que vous décoriez en juin dernier, Eminence, de la médaille du mérite diocésain.

C'est cet industriel qui regarde les biens de la terre dont la Providence l'a comblé, comme un dépôt auquel ont droit les pauvres, les maisons d'éducation, les missions étrangères et qui, sous la direction de son curé et d'accord avec son épouse, dispense largement autour de lui, avec les exemples bienfaisants d'une vie hautement chrétienne, des largesses sans cesse croissantes.

C'est ce médecin de campagne dont les bons soins relèvent non seulement les corps, mais aussi les âmes et dont l'activité apostolique s'étendant sans cesse à l'appel de ses chefs spirituels, vouée hier à la propagande du journal catholique, met aujourd'hui ses belles ressources intellectuelles et morales, à la tête d'une troupe d'élite, au service de la grande vertu de tempérance; c'est cette ancienne présidente de la J.O.C.F. qui sept années d'un apostolat intense n'ont pas satisfait et qui après s'être dévouée aux mouvements de jeunesse et y avoir déployé les plus belles qualités de l'esprit et du cœur, veut reprendre le même travail à un étage plus élevé et conquérir au Christ les familles vivantes.

"Hoc fac et vives". Agissez ainsi et vous vivrez. Que de tels exemples se propagent, que de telles vies se multiplient, que l'Action catholique devienne la règle de conduite, la voie royale — pour reprendre l'expression du Souverain Pontife, l'existence même d'un nombre croissant de chrétiens, et notre société agonisante retrouvera sa vigueur spirituelle minée par le matérialisme contemporain, elle respicndra de nouveau de foi et de vertu.

Je ne saurais mieux conclure que par ces paroles autorisées de S. Em. le cardinal Pizzardo: "L'Action catholique est le vaticane que, par l'intermédiaire du Vicaire de Jésus-Christ, la divine Providence apporte aux sociétés modernes et à l'Eglise du XX^e siècle. Réponse des Pontifes au cri d'amour du Sacré-Cœur pour réveiller notre société, si somnolente et si froide, et la conduire au Christ!"

Feu M. J.-E. Lortie

4,029 contrats

Un vaillant citoyen de la paroisse de Saint-Jacques, bien connu dans les milieux industriels et commerciaux, M. Joseph-Edouard Lortie, est mort hier dans sa soixante-quatrième année, après une courte maladie.

MAISON D'ENSEIGNEMENT

PROVINCE DE QUEBEC, SECRETARIAT.
HON. HECTOR PERRIER, Ministre. M. JEAN BRUCKERT, Sous-ministre.

Les Écoles de Solfège & Musique

COURS DE SOLFÈGE
Lecture — Théorie — Dictée musicale — Harmonie
Ouverture des cours: Mercredi 1^{er} octobre 1941
ENSEIGNEMENT GRATUIT: Frais d'inscription: \$1.00

COURS DU SOIR
INSCRIPTIONS REÇUES DE 10 hrs a.m. à 5 hrs, et de 7 à 8 hrs p.m.
Pour renseignements s'adresser à: LES ÉCOLES DE SOLFÈGE ET MUSIQUE
Direction générale, édifice "Monument National" — Local 19
1182 Boulevard St-Laurent, Montréal — Tél. LA. 4419
ou chez ED. ARCHAMBAULT INC., 500 Ste-Catherine Est

BOURSE DE MONTREAL

Ouv. Haut Bas Dern. vente	Ouv. Haut Bas Dern. vente
190 Algonquin Steel 13 1/2 13 1/2 13 1/2	25 Ham. Bridge 4 1/2 4 1/2 4 1/2
140 Bell Telephone 15 1/2 15 1/2 15 1/2	30 Hudson Bay 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	35 Howard Smith 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	40 Imp. Tobacco 12 1/2 12 1/2 12 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	45 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	50 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	55 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	60 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	65 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	70 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	75 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	80 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	85 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	90 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	95 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	100 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

Ouv. Haut Bas Dern. vente	Ouv. Haut Bas Dern. vente
100 Algonquin Steel 13 1/2 13 1/2 13 1/2	25 Ham. Bridge 4 1/2 4 1/2 4 1/2
140 Bell Telephone 15 1/2 15 1/2 15 1/2	30 Hudson Bay 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	35 Howard Smith 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	40 Imp. Tobacco 12 1/2 12 1/2 12 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	45 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	50 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	55 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	60 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	65 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	70 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	75 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	80 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	85 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	90 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	95 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	100 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Royal George Tavern, 2117 est, Rachel, Condor.
Dependable Glov. & Gaiter Mfg Co., Harry Gottlieb, né en Australie, Max Gottlieb et Seymour Gottlieb.
Flirt & Opera Cocktail Co., 57, 20ème Avenue, Lachine.
Au Salon Français, 5128 ave du Parc, Dame Aglaé Lecours.
J.-O. Théoret, 4333 Fabre, J.-Olas Théoret.
Chex Larry, 1267 est, Mont-Royal, Mlle Doris Lorrain.
City Metal & Iron Co., 5427 boul. St-Laurent, Hyman Chass.

Mines non inscrites

Cours fournis par G.E. LESLIE & CIE, 360 rue St-Jacques, Montréal

Ouv. Haut Bas Dern. vente	Ouv. Haut Bas Dern. vente
100 Algonquin Steel 13 1/2 13 1/2 13 1/2	25 Ham. Bridge 4 1/2 4 1/2 4 1/2
140 Bell Telephone 15 1/2 15 1/2 15 1/2	30 Hudson Bay 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	35 Howard Smith 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	40 Imp. Tobacco 12 1/2 12 1/2 12 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	45 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	50 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	55 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	60 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	65 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	70 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	75 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	80 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	85 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	90 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	95 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	100 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2

Les nouvelles en raccourci

(A.P. et C.P.) — La tendance était à la baisse à Wall Street, sur un marché peu achalandé. Tandis que Bethlehem Steel, General Motors, Chrysler, Santa Fe, Western Union, Standard Oil of N. J., Montgomery Ward, Boeing, United Aircraft, Air Reduction, General Electric, Dow Chemical, Eastman Kodak, Union Carbide et U. S. Gypsum reculaient de quelques fractions de point, Pennsylvania, Woolworth, American Telephone, Phelps Dodge et Philip Morris avançaient légèrement. Le marché des obligations était généralement ferme, si celui des denrées était plutôt irrégulier.

En Bourse locale aussi la tendance était à la baisse. Si Canadian Foreign Investment et Consolidated Smelters ont avancé, General Steel, Wares, Foundation, Dosco "B", Canada Cement, Algoma Steel, National Steel, Bathurst "A", Price Brothers, Imperial Oil, International Petroleum, Montreal Power, Canada Steamship, Noranda et International Nickel ont fléchi.

Tandis que Bathurst "B" et Alderbrook avançaient faiblement sur le Curb, Robert Mitchell touchait un nouveau sommet. Par contre Canadian Vickers, Fraser Voting Trust, Aluminium, les actions communes d'Abitibi, Commercial Alcohol, Consolidated Paper, Malartic Goldfields, O'Brien, Sladen Malartic et Home Oil reculaient.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

Farine

(Prix du bétail en sacs de 98 lbs)

Comptant de 5 sacs le sac pour commandes au comptant

Première patente (Prix du gros)

Deuxième patente (Prix du gros)

Forêt à bûcher (Prix du gros)

Volailles

(Prix à la livre au détail pour la qualité A)

La qualité D est de deux sous

Qualité A, plus de 12 lbs

Qualité B, plus de 12 lbs

Qualité C, plus de 12 lbs

Qualité D, plus de 12 lbs

Qualité E, plus de 12 lbs

Qualité F, plus de 12 lbs

Qualité G, plus de 12 lbs

Qualité H, plus de 12 lbs

Qualité I, plus de 12 lbs

Qualité J, plus de 12 lbs

Qualité K, plus de 12 lbs

Qualité L, plus de 12 lbs

Qualité M, plus de 12 lbs

Qualité N, plus de 12 lbs

Qualité O, plus de 12 lbs

Qualité P, plus de 12 lbs

Qualité Q, plus de 12 lbs

Qualité R, plus de 12 lbs

Qualité S, plus de 12 lbs

Qualité T, plus de 12 lbs

Qualité U, plus de 12 lbs

Qualité V, plus de 12 lbs

Qualité W, plus de 12 lbs

Qualité X, plus de 12 lbs

Qualité Y, plus de 12 lbs

Qualité Z, plus de 12 lbs

Qualité AA, plus de 12 lbs

Qualité AB, plus de 12 lbs

Qualité AC, plus de 12 lbs

Qualité AD, plus de 12 lbs

Qualité AE, plus de 12 lbs

Qualité AF, plus de 12 lbs

Qualité AG, plus de 12 lbs

Qualité AH, plus de 12 lbs

Qualité AI, plus de 12 lbs

Qualité AJ, plus de 12 lbs

Qualité AK, plus de 12 lbs

Qualité AL, plus de 12 lbs

Qualité AM, plus de 12 lbs

Qualité AN, plus de 12 lbs

Qualité AO, plus de 12 lbs

La Bourse

(A.P. et C.P.) — La tendance était à la baisse à Wall Street, sur un marché peu achalandé. Tandis que Bethlehem Steel, General Motors, Chrysler, Santa Fe, Western Union, Standard Oil of N. J., Montgomery Ward, Boeing, United Aircraft, Air Reduction, General Electric, Dow Chemical, Eastman Kodak, Union Carbide et U. S. Gypsum reculaient de quelques fractions de point, Pennsylvania, Woolworth, American Telephone, Phelps Dodge et Philip Morris avançaient légèrement. Le marché des obligations était généralement ferme, si celui des denrées était plutôt irrégulier.

En Bourse locale aussi la tendance était à la baisse. Si Canadian Foreign Investment et Consolidated Smelters ont avancé, General Steel, Wares, Foundation, Dosco "B", Canada Cement, Algoma Steel, National Steel, Bathurst "A", Price Brothers, Imperial Oil, International Petroleum, Montreal Power, Canada Steamship, Noranda et International Nickel ont fléchi.

Tandis que Bathurst "B" et Alderbrook avançaient faiblement sur le Curb, Robert Mitchell touchait un nouveau sommet. Par contre Canadian Vickers, Fraser Voting Trust, Aluminium, les actions communes d'Abitibi, Commercial Alcohol, Consolidated Paper, Malartic Goldfields, O'Brien, Sladen Malartic et Home Oil reculaient.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

Farine

(Prix du bétail en sacs de 98 lbs)

Comptant de 5 sacs le sac pour commandes au comptant

Première patente (Prix du gros)

Deuxième patente (Prix du gros)

Forêt à bûcher (Prix du gros)

Volailles

(Prix à la livre au détail pour la qualité A)

La qualité D est de deux sous

Qualité A, plus de 12 lbs

Qualité B, plus de 12 lbs

Qualité C, plus de 12 lbs

Qualité D, plus de 12 lbs

Qualité E, plus de 12 lbs

Qualité F, plus de 12 lbs

Qualité G, plus de 12 lbs

Qualité H, plus de 12 lbs

Qualité I, plus de 12 lbs

Qualité J, plus de 12 lbs

Qualité K, plus de 12 lbs

Qualité L, plus de 12 lbs

Qualité M, plus de 12 lbs

Qualité N, plus de 12 lbs

Qualité O, plus de 12 lbs

Qualité P, plus de 12 lbs

Qualité Q, plus de 12 lbs

Qualité R, plus de 12 lbs

Qualité S, plus de 12 lbs

Qualité T, plus de 12 lbs

Qualité U, plus de 12 lbs

Qualité V, plus de 12 lbs

Qualité W, plus de 12 lbs

Qualité X, plus de 12 lbs

Qualité Y, plus de 12 lbs

Qualité Z, plus de 12 lbs

Qualité AA, plus de 12 lbs

Qualité AB, plus de 12 lbs

Qualité AC, plus de 12 lbs

Qualité AD, plus de 12 lbs

Qualité AE, plus de 12 lbs

Qualité AF, plus de 12 lbs

Qualité AG, plus de 12 lbs

Qualité AH, plus de 12 lbs

Qualité AI, plus de 12 lbs

Qualité AJ, plus de 12 lbs

Qualité AK, plus de 12 lbs

Qualité AL, plus de 12 lbs

Qualité AM, plus de 12 lbs

Qualité AN, plus de 12 lbs

Qualité AO, plus de 12 lbs

LE CURB DE MONTREAL

Ouv. Haut Bas Dern. vente	Ouv. Haut Bas Dern. vente
100 Algonquin Steel 13 1/2 13 1/2 13 1/2	25 Ham. Bridge 4 1/2 4 1/2 4 1/2
140 Bell Telephone 15 1/2 15 1/2 15 1/2	30 Hudson Bay 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	35 Howard Smith 10 1/2 10 1/2 10 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	40 Imp. Tobacco 12 1/2 12 1/2 12 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	45 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	50 Int. Nickel 38 3/4 38 3/4 38 3/4
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	55 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	60 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	65 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	70 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	75 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	80 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	85 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	90 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	95 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2
100 B. C. Power 23 1/2 23 1/2 23 1/2	100 Massey-Harris 21 1/2 21 1/2 21 1/2

BOURSE DES MINES

DE TORONTO

	Haut	Bas	Dern.	vente
1210 Albitra	115	110	23 1/2	800
18700 Aldermas			23 1/2	800
4000 Arnfied	24	8 1/2	8 1/2	830
2300 Base Metal	12 1/2	12 1/2	12 1/2	875
2900 Base Exp	12 1/2	12 1/2	12 1/2	875
7100 Beattie	111	106	111	2400
1000 Bigdoo	13	12 1/2	12 1/2	8200
1000 Bobb	12 1/2	12 1/2	12 1/2	8200
1470 Broulan	77	77	77	7000
2000 Brown	8	8	8	1400
3000 Cus. Fresh	8	8	8	1400
800 Chester	164	162	162	800
576 Dom Stl B	8	7 1/2	7 1/2	1225
3000 Ditchman	12 1/2	12 1/2	12 1/2	500
128 East Mal	269	262	262	7000
410 Eldorado	46	44	44	1383
500 Fernland	46	44	44	4200
723 Fernl. A	17 1/2	17 1/2	17 1/2	7000
1000 Franco	55	53	54	1200
775 G. Warea	7 1/2	7 1/2	7 1/2	10200
2300 Gillies	33 1/2	33 1/2	33 1/2	1150
1100 Gods L	33 1/2	33 1/2	33 1/2	1150
2000 Goldale	13	13	13	4100
25000 Gold. Gate	6 1/2	6 1/2	6 1/2	9000
25000 Grandora	5	5	5	9000
925 Gypsum	4 1/2	3 1/2	4 1/2	1000
1110 Hard Rock	83	83	83	6975
2405 Howe	269	22	22	800
1500 Howey	22	22	22	800
735 Imp. Oil	10 1/2	10	10 1/2	800
580 Int. Nickel	38 3/4	37 1/2	38 3/4	1400
8000 Jaxon	40 1/2	39 1/2	39 1/2	1480
2200 Kerr Ad	445	445	445	2950
1100 Kipl L	75	75	75	1405
4500 MacLeod	216	210	210	1000

Au profit de la Croix Rouge

Les Braves ont eu raison du Saint-Louis

Saint-Louis, 19 — Les Cardinals ont perdu une belle chance de passer en avant des Dodgers de Brooklyn dans la course au championnat de la Ligue Nationale. A la suite de leur échec par 4 à 1 aux mains des Braves de Boston, alors que le club Brooklyn était également battu par les Pirates de Pittsburgh.

Salvo a tenu les solides coigneurs des Cardinals à seulement 6 coups sûrs, et bien que ses coéquipiers n'aient produit que huit coups sûrs, la plupart de ceux-ci furent des coups de circuit qui firent compter tous les points des Braves. Mort Cooper, qui tenta de remporter sa quatrième victoire de la saison, a mal

débût alors que Frank Demaree frappa un coup de circuit avec deux hommes sur les buts, Estel Crabtree a de nouveau figuré dans le pointage des Cardinaux en frappant un trois-butts pour compter sur le simple de Martin Marion. Gene Moore assura la victoire de son club en frappant un coup de circuit à la sixième manche.

Cette partie était la dernière de Saint-Louis contre un club de l'est et les Cardinaux devront maintenant faire face au célèbre club de New York, les Yankees, qui terminera sa saison contre Philadelphie et Boston.

Les Dodgers n'auront pas la partie facile, cependant, si les Braves se montrent aussi redoutables contre eux qu'ils l'ont été contre les Cardinaux, hier. Les Braves n'ont commis aucune erreur derrière Saito et plusieurs brillants exploits défensifs ont aidé la cause du lan-

R�sultat d�taill� de la partie:					
BOSTON					
	AB	P	CS	R	A
Sisti, 3b	4	0	2	1	2
Cooney, 1b	4	1	2	11	1
Rowell, cg	4	0	0	4	0
E. Moore, cc	4	2	2	5	0
Demaree, cd	4	1	1	1	0
Miller, ac	4	0	1	2	3
Roberge, 2b	4	0	0	1	2
Berres, r	4	0	0	1	0
Salvo, l	3	0	0	1	2
Total	34	4	8	27	10
ST-LOUIS					
	AB	P	CS	R	A
Brown, 3b	3	0	1	1	2
Hopp, cc	4	0	0	4	0
Musial, cd	4	0	1	0	0
Mize, lb	3	0	1	7	0
Crabtree, cg	4	1	1	2	0
Grespi, 2b	3	0	0	5	2
zz Dusan, ...	1	0	0	0	0
Marik, ac	3	0	1	4	3
	1	0	0	0	0

zz Sessi	1	0	1	2	0
Mancuso, F.	1	0	1	2	0
W. Cooper, 1	1	0	1	1	0
M. Cooper, 1	2	0	0	0	0
z Padgett	1	0	0	0	0
Shoun, 1	0	0	0	0	0
Total	31	1	6	27	8
z Frappa pour M. Cooper à la 7e.					
zz Frappa pour Crespi à la 9e.					
zz Frappa pour Marion à la 9e.					
Boston	300001000	—	4		
St-Louis	010000000	—	1		
Sommaire:					
Erreur: Crespi. Points produits					
par Demaree 3, Marion, E. Moore.					
Deux-buts: Mize. Trois-buts: Crab-					
tree, Circuits: Demaree, E. Moore.					
Doubles-jeux: Cooney (sans aide);					
Roberge à Miller à Cooney aide.					
Lais- sés sur les buts: Boston 4, St-Louis					
7. Buts sur balles de Salvo 4, Shoun					
1. Retirés au bâton, par Salvo 1, M.					
Cooper 2, Shoun 1. Coups sûrs sur					

balles de M. Cooper, 6 en 7 manches; Shoun, 2 en 2 manches. Lanceur perdant: M. Cooper. Arbitres: Reardon, Conlan et Goetz. Temps 2.03. Assistance: 2.709.

Les résultats dans le circuit des majeurs

Nationale

HIER:

Pittsburgh 6, Brooklyn 5.
Boston 4, St-Louis 1.
Cincinnati 5, Philadelphie 0.
Cincinnati 9, Philadelphie 2.
Chicago 7, New York 1.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	93	32	641
St-Louis	91	32	636
Cincinnati	81	41	556
Pittsburgh	78	66	544
Chicago	67	78	495
New-York	64	78	457
Boston	60	84	417

Philadelphia 40 109 564
 AUJOURD'HUI:
 Chicago & Saint-Louis.
 Seule partie au programme.

Americaine

HYPER:
 Cleveland & Boston 1.
 Washington & St-Louis 2.
 Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.O.
New-York	97	49	564
Boston	79	67	541
Chicago	73	74	497
Cleveland	71	74	490
Detroit	71	75	486
St-Louis	65	79	453
Washington	64	80	444
Philadelphia	62	84	422

AUJOURD'HUI:
 Aucune partie au programme.

BASEBALL au STADIUM
 ELIMINATOIRES
 CE SOIR, A 8 H. 30
 Newark vs Royals

Cincinnati, 19 — Les Reds de Cincinnati ont terminé leur série de 4 parties avec les Phillies hier par un programme double et les locaux ont pu gagner les deux joutes par 5-0 et 9-2.

Ray Starr, un vétéran des ligues mineures qui a été obtenu récemment du club Indianapolis a ad-

Dans la deuxième partie les deux clubs frappèrent le même nombre de coups réussis mais les Reds surent grouper les leurs et des circuits de Franw McCormick, son 15e de la saison, a contribué à la victoire du Cincinnati.

	a.	b.	c.s.	r.	a.
Murlaugh, 2b.	4	0	2	5	1
Benjamin, c.d., ...	4	0	0	2	1
Marty, c.c., ...	4	0	1	4	0
	0	1	5	1	1

Etten, Ib.	4	0	1	6	1
Litwhiller, c.g.	4	0	2	2	0
Bragan, a.c.	4	0	0	1	4
Marnie, 3b.	4	0	1	0	3
Livingston, r.	2	0	1	4	0
xHarmon.	1	0	0	0	0
Hughes, l.	2	0	0	0	0
xxBusby.	1	0	0	0	0
Grissom, l.	0	0	0	0	0
xxxRizzo.	1	0	0	0	0
Totaux . . .	35	0	8	24	9

CINCINNATI					
Joost, a.c.	4	0	2	0	2

Lukon, c.d.	3	0	1	1	0
Gleeson, c.g.	4	1	1	4	0
McCormick, 1b.	5	0	0	8	1
Lombardi, r.	3	2	1	4	4
McCormick, c.c.	4	1	2	4	0
Aleno, 3b.	3	0	0	3	4
Zientara, 2b.	4	1	1	3	1
Starr, l.	3	0	1	0	2
Totaux	33	5	9	27	10

xxFrappa pour Livingstone à la 9e
xxxFrappa pour Hughes à la 7e.
xxxFrappa pour Grissom à la 9e.

Philadelphie 000000000-0
Cincinnati 010111110x-5

Sommaire — Erreurs: Elten, Bran-
gan, Joost 2. Points produits par
Gleeson, Lombardi, M. McCormick,
Zientara, Starr. Deux-buts: Marty,
Lutwiler. Circuit: Lombardi. Sa-

crifice: Starr. Laissés sur les buts: Philadelphia 9; Cincinnati 11. Buts sur balles de Hughes 5; Grissom 1; Starr 1. Retirés au bâton, par Hughes 3; Grissom 1; Starr 3. Coups sûrs, sur balles de Hughes, 7 en 6 manches; Grissom, 2 en 2 manches. Mauvais lancer: Hughes. Balle passée: Livingston. Lanceur perdant: Hughes. Arbitres: Pinelli, Earlick et Ballanfant. Temps 1.54. Assistance: 2,465.

Deuxième partie:

Philadelphia. 0 110000000—2 10 5
Cincinnati. 10300212x—9 10 0
Johnson, Pearson et Warren,
Harman, Turner et West.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

BIEN SÛR QUE
QUE SON GOÛT



UN EXCELLENT A
PARCE QU'IL ES

UN MERVEILLEUX R
PARCE QU'IL E
LA L
Front



Le Louisville dans la finale

Minneapolis, 19 — Les Colonels de Louisville ont repris leur aplomb pour battre les Millers de Minneapolis 7-1 hier après-midi grâce à une attaque de 16 coups sûrs contre trois lanceurs, et ils sont passés en finale des éliminatoires de l'Association Américaine, contre Columbus.

Oscar Judd a tenu les Millers à 5 coups sûrs bien espacés et il a été rarement menacé. Louisville s'assure les honneurs de la série par 4 parties à 2, et jouera maintenant une série de 4 de 7 contre Columbus, pour le droit de rencontrer Newark ou Montréal dans la Petite Série Mondiale.

Louisville . . . 001300102—7 16
Minneapolis . . . 001000000—1 5 2

Judd et Glenn; Kash, Haefner 6
Kline 9 et Denning.

OUI - ET D'AUTANT PLUS
T SEC M'A TOUJOURS PLU

[illegible]

PERITIF
ST SEC

RAFRAÎCHISSEMENT
ST **LÉGER**

AGER

renac

ene

Mort du juge De Serre:

se noie, hier à Laval-sur-le-Lac, alors qu'il était à pêcher — Sa carrière comme soldat dans la guerre de 1914-18

Le magistrat Rodolphe De Serres s'est noyé hier après-midi, alors qu'il est tombé de la chaloupe d'où il pêchait, dans le lac des Deux-Montagnes, à Laval-sur-le-Lac. Peu après l'heure du midi, M. De Serres a fait sortir une chaloupe et il a ramé au large pour aller pêcher. Quelque temps après on aperçut la chaloupe vide et les rames qui flottaient.

Le corps fut repêché à 100 pieds de la rive, et le Dr F. Marion pratiqua, mais en vain, la respiration artificielle.

Le corps a été transporté d'abord à la morgue pour les constatations d'usage, puis remis à la famille.

M. De Serres était âgé de 55 ans et demeurait au no 1525, rue Closse.

Fils de feu Gaspard De Serres, ancien échevin et commissaire des finances de la ville de Montréal, le magistrat De Serres naquit à Montréal. Il fit ses études secondaires au collège Sainte-Marie, et ses études de droit à l'université Laval de Montréal. Il fut admis à la pratique du droit en 1909, et nommé conseil du roi en 1921.

Il fit d'abord partie de l'étude légale Lavallée, Delfosse et Desmarais. Subsequently il resta avec Me Jules Desmarais, puis lorsque ce dernier fut nommé magistrat de sessions, il s'associa avec Me Léon Bissonnet.

Lors de la guerre de 1914-18, il entra dans le 14^{ème} bataillon comme lieutenant et servit outre-mer jusqu'en 1916 alors qu'il revint à Montréal avec le grade de capitaine pour travailler au recrutement du 163^{ème} bataillon avec lequel il retourna en France en 1918. Il fut aussi avec le 22^{ème} régiment et promu major en 1919.

Il fut un des premiers à s'enrôler en 1914, dans la compagnie canadienne-française du 1^{er} bataillon. Il participa comme lieutenant à la fameuse bataille de Saint-Julien, en Belgique. Devenu capitaine, après avoir servi en France, il retourna au Canada en 1916 et participa, avec Olivar Asselin, à l'organisation du 163^{ème} bataillon. Il fut ensuite, en Angleterre, commandant en second du 10^{ème} bataillon de réserve (réservé du fameux 22^{ème} bataillon canadien-français). En août 1918, il repartit pour la France, avec le 22^{ème} dont il partagea la glorieuse épopée comme commandant en second sous le lieutenant-colonel Henri Desrosiers. Après avoir fait l'occupation de l'Allemagne, dans la région de Bonn, au 22^{ème}, il retourna au pays avec ce régiment au printemps de 1919. Il avait alors le grade de major.

Il était membre du Club Laval-sur-le-Lac et du Club Lac d'Argent; il faisait aussi partie du Club de Réforme, du Club Saint-Denis et du Canadian Club. Depuis environ un an la maladie avait empêché le juge de siéger.

M. De Serres avait été président du journal le Canada.

Le défunt était célibataire. Lui survivent: ses frères, MM. Omer et Gaston De Serres; ses sœurs, Mme Leslie Tooke, Mme René Brodeur et Mlle Simone et Madeleine De Serres; ses neveux et nièces, Francoise, Roger, Guy, Jacques, Pierre, Marielle, Jean et Robert De Serres, et Walter Tooke.

La déposition est exposée au domicile de son frère, M. Omer De Serres, 360, avenue Redfern, à Westmount.

Les funérailles auront lieu samedi matin. Le cortège partira de la maison à 8h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Léon-de-Westmount, où le service sera célébré à 9h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le Devoir offre à la famille en deuil l'expression de sa profonde sympathie.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS,
et **CONFITURES** de
J. A. DÉSAY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement
(hors Montréal)

Canada

1 semaine	.20
2 semaines	.35
3 semaines	.50
1 mois	.60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis

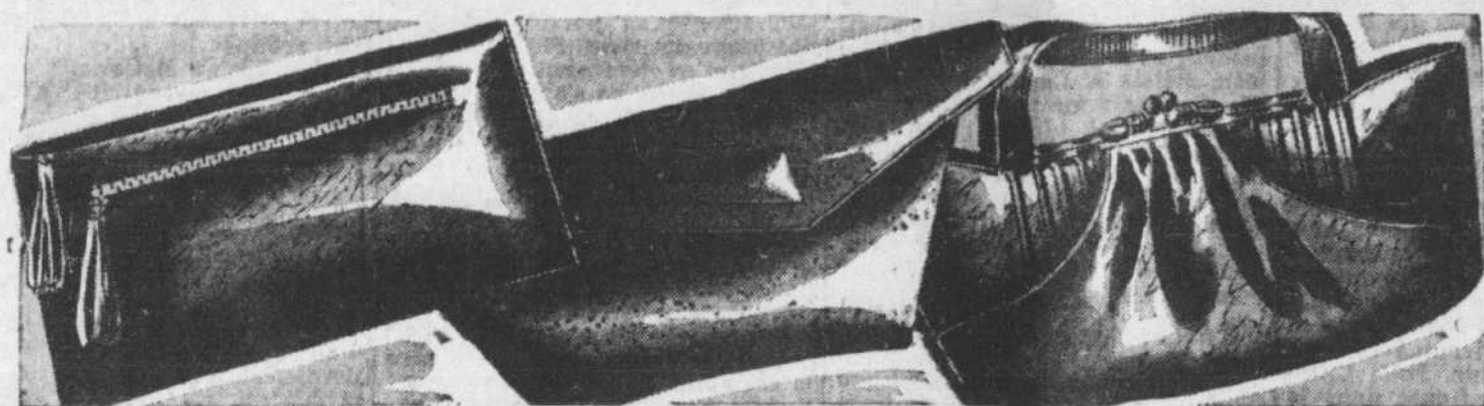
1 semaine	.25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES-DUPUIS

Occasions d'automne pour madame, monsieur et le garçon externe ou pensionnaire

VOICI VOTRE SAC D'AUTOMNE EN CUIR VÉRITABLE



Nous avons plusieurs jolis modèles dont trois sont illustrés. Choisissez le vôtre à ce bas prix samedi

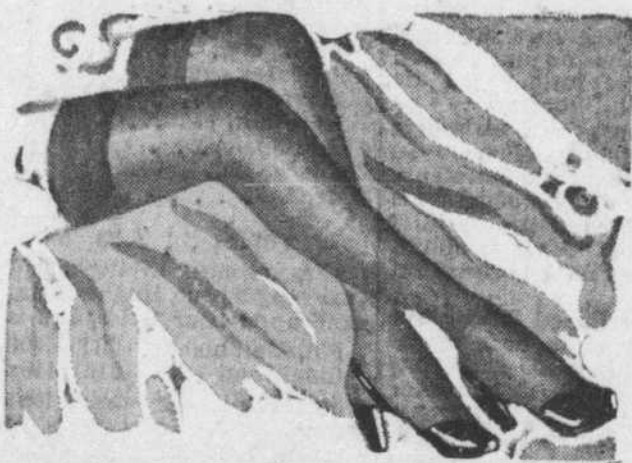
4.98

N'hésitez pas à payer 4.98 pour le sac à main qui est d'une aussi belle qualité de cuir et qui vous suivra un peu partout cet automne. Surfaces grenues, chaînette éclair ou bouton pression. Montures nouvelles.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

BAS et GANTS pour compléter la tenue d'automne

BAS PURE SOIE POUR LA RUE



Service et semi-service

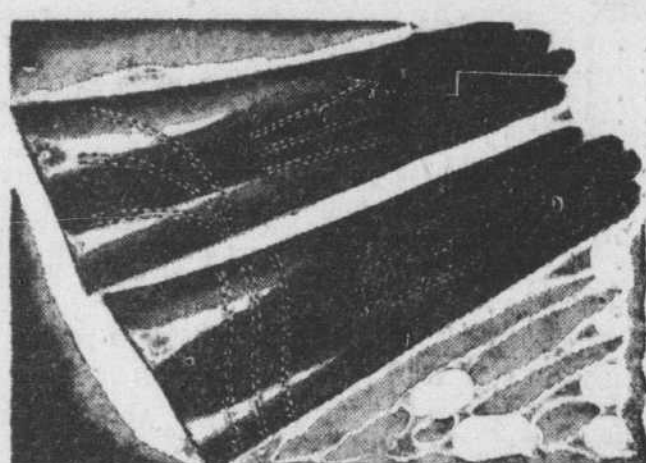
Pointures: 8 1/2 à 10 1/2. Ir-réguliers et PARFAITS (1.35 et 1.50). SAMEDI, LA PAIRE

3 PAIRES pour 2.85

Les bas plus épais seront bientôt exigés par la température moins clémente. A vous, mesdames, de faire provision... surtout à ce prix d'automne samedi. Jambe tout soie, le haut mercisé. Beige pâle, beige doré, beige neutre.

PLATEAU 5151 — local 202
DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

GANTS NOIRS "CABRETTAS"



peau de chèvre du Brésil

Pointures pour dames et jeunes filles. — LA PAIRE **1.69**

Nous offrons une série de modèles fantaisie d'un goût sobre et distingué. Aussi dans le lot, gants en peau CAPE (mouton). Gris, vert, naturel, marine, brun.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Sportsmen et travailleurs

Voyez ces offres de vestons et culottes



Breeches en molleton

Tailles: 32 à 42 pour hommes et jeunes gens. Epais molleton marine ou brun. — CHACUNE **4.95**

Coupe-vent en molleton

Modèle à chaînette éclair. Molleton: bleu, brun, bleu aviation. Poitrines: 36 à 44. — CHACUN **7.50**

Chemises flanelle de coton

Encolures: 14 à 17 1/2. Pour le sport, le travail. Choix de gris, marine, tan. — CHACUNE **1.50**

PLATEAU 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Ensembles "ARROW" pour l'automne

Chemises, cravate et mouchoir CHEMISES "ARROW"

Un très beau broadcloth a été employé dans la confection de ces chemises. Coupe ample et soignée. Nouvelles rayures bleu, brun, gris. Collet à même ou deux faux cols. Encolures: 14 à 16 1/2.



Chemises avec collet à même. — CHACUNE

2.00

Chemises avec deux faux cols. — CHACUNE

2.25

UNE JOLIE CRAVATE UN BEAU MOUCHOIR **1.00 .35**

COMBINAISONS "Super-Knit"

Cette marque si connue se passe d'éloges... Ces combinaisons automne-hiver sont en tricot de coton serré, nuance naturelle. Manches et jambes longues. Tailles: 34 à 44. — SPECIAL, CHACUNE

1.29

PLATEAU 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

PALETOTS d'automne



COUPE RAGLAN pour hommes et jeunes gens tailles: 34 à 42

Etoffes mi-saison à chevrons dans les tons de gris pâle, gris médium, bleu aviation, brun, vert. UN PRIX AVANTAGEUX

SAMEDI CHEZ DUPUIS **20.00**

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

HABILLEZ "LA JEUNESSE" tout en ECONOMISANT



Paletots mi-saison Coupe raglan ou balmaçan

Gabardine importée d'Angleterre. Pour garçons de 14 à 20 ans. Nuances: beige, gris, vert, bleu aviation. Doublure de satin épais. Coupe soignée. **23.50**

Paiements faciles si désiré

STATIONNEMENT D'AUTOS GRATUIT LE SAMEDI jusqu'à 10 h. du soir Entrée rue St-Christophe.



Paletots d'hiver

(12 à 20 ans) — Tweed tout laine gris bleu, vert, brun. Tons médium ou foncés. Coupe RAGLAN ou DRAPEE à ceinture dans le dos. Chaud doublure finie soignée. — CHACUN **13.95**



Complets 3 pièces

(6 à 12 ans) — Tweed tout laine gris bleu, vert, brun. Tons médium ou foncés. Veston croisé avec plis et ceinture au dos. Culotte droite et culotte Breeches. — SAMEDI **8.69**

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



Autres 3 pièces

(11 à 15 ans) — Très beau worsted tout laine bleu aviation, vert, brun, marine. Nouvelles rayures juvéniles. Veston croisé, dos uni, avec pantalon et culotte Breeches. — SAMEDI **14.95**



Deux pantalons

Élegants complets de WORSTED tout laine pour 14 à 20 ans. Gris bleu, vert, brun et marine. Nouvelles rayures sobres et juvéniles. Veston croisé, dos uni, gilet et deux pantalons. — SAMEDI **21.95**

Paiements faciles si désiré.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.



Une livraison par jour pour économiser l'essence

Pour coopérer avec le Gouvernement et économiser l'essence VEUILLEZ EMPORTER LES PETITS COLIS et éviter de demander des rappels de marchandise. Les marchandises achetées durant le jour seront livrées le lendemain sur nos routes de livraison urbaine.